Chronologie du Congo et des conflits au Kivu

PÉRIODE PRÉCOLONIALE

Le Congo en tant qu'espace politique unifié est une création récente. Les repères chronologiques mentionnés ci-dessous donnent un aperçu de la diversité politique qui prévalait avant la domination belge sur cet espace vaste comme l'Europe occidentale.

- «XIII° s. Les Bakongo étaient initialement organisés en petits royaumes (Loango, Kakongo, Ngovo...) situés au nord de l'embouchure du fleuve Congo. Des traditions relatent que certains d'entre eux franchirent le fleuve sous la conduite de Nimi a Lukeni, et dominèrent les populations de la rive gauche. Ils fonderont ainsi le royaume du Kongo au XIIIe s. de part et d'autre l'embouchure du fleuve Congo qui porte dans cette région le nom de « Nzari » d'où proviendra le nom « Zaïre ». Leurs descendants formeront une aristocratie, dont la langue va peu à peu s'imposer.
- L'explorateur portugais Diego Cão parvient à l'embouchure du fleuve Congo, et en parcourt l'estuaire.
- Le mani (souverain) Kongo Nzinga à Nkuwu demande aux Portugais l'envoi de missionnaires et d'artisans qui arrivent au Kongo. Il reçoit le baptême (sous le nom de João Ier), de même que des membres de l'aristocratie. Ayant défait les Teké avec l'aide des Portugais, il apostasie néanmoins peu après.
- L'un des fils, non chrétien de João Ier est désigné pour lui succéder. Afonso, un de ses frères, chrétien et lettré en portugais, le renverse et, avec l'appui des Portugais, monte sur le trône. Il favorise l'enseignement et compte sur les Portugais pour l'aider à consolider son royaume.

La politique officielle portugaise de promotion du catholicisme 1510 est le paravent d'intérêts commerciaux : dès 1510, les Portugais sont acheteurs d'esclaves, d'abord destinés à São Tomé. Afonso s'oppose à un essor de la traite, qui dépeuplerait ses États.

Les successeurs d'Afonso entretiennent avec les Portugais des XVI XIXe s. relations fluctuantes. Le mani Alvaro Ier (1568-1587) fait appel à eux pour lutter contre une invasion des Yaka. Le mani Garcia II (1641-1661) se rapproche des Hollandais, quand ils occupent Luanda dans les années 1640, puis doit signer un traité de quasiprotectorat avec les Portugais, revenus en force, Antonio Ier (1661-1665) s'étant insurgé, les Portugais le tuent.

Après 1670, tandis que le royaume se déchire, la capitale est abandonnée. Le mani Pedro IV (1703-1718) se réinstalle à São Salvador en 1709, mais le pouvoir du mani Kongo ne cesse ensuite de décliner de même que la pratique du christianisme. Il n'en subsistera que des traces au XIXe siècle, lors de l'arrivée de nouveaux missionnaires.

XVe s. Fondation du royaume Luba: la tradition rattache l'origine des luba au royaume des Kalundwe (à la limite des actuels Katanga et Kasaï). Le roi Kongolo aurait été tué par son neveu Kalala Ilunga, qui aurait ensuite fondé ce qui deviendra « l'empire luba ». Le cœur de l'empire luba jouxtait à l'est le pays des Kalundwe. L'autorité du souverain, le mulopwe, était relayée sur le terrain par des chefs locaux qui reconnaissaient sa suprématie et lui versaient un tribut, ou par des personnalités nommées par le monarque. Fin

Fondation du royaume Lunda, à l'ouest de l'actuelle province du Katanga (Haut-Kasaï). Le royaume Lunda a été fondé par des XVIe s guerriers chasseurs à la fin du XVIe siècle, par un groupe de chefs de clans de l'Ouest du royaume Luba qui conclurent un pacte d'amitié et choisirent Mwata Mwakou comme roi.

Au XVIIIe siècle, les monarques lunda s'engageront dans la conquête du centre de l'actuel Katanga, riche en cuivre et en sel. À la cour du monarque (mwant yav), le responsable de l'expansion militaire porte le titre de kazembe.

Vers 1750 le kazembe Kanyembo, s'empare de la vallée du Luapula et des rives du lac Bangweulu, en pays bemba. Il organise le territoire des conquêtes en un royaume, reconnu par le mwant yav. Les Portugais du Mozambique donnent à ce royaume le nom de « Kazembe », tiré du titre de son souverain.

L'essor de la traite conduit les Occidentaux à se pourvoir en esclaves XVII toujours plus loin à l'intérieur des terres, ce qui renforce le rôle des XIXe s intermédiaires locaux. Les rapport de pouvoirs et l'organisation économique sont bouleversés par cette nouvelle donne. L'est de l'espace congolais qui borde la rive occidentale des lacs Tanganiyika et Kivu et Rwikanzige (Edouard) est organisé en royaumes gouvernés par des bami (sg. mwami). Il s'agit, du sud au nord, des royaumes Fulero, Shi, Havu, Hunde, Nande.

XVIIIe s. Au Rwanda, conflits politiques, razzias et guerres dans les régions orientales entre le Rwanda, le Ndorwa et Gisaka, et au sud avec le Burundi, provoquent des mouvements de populations, notamment d'éleveurs, de ces zones de conflits vers le nord, ou vers les régions occidentales de l'espace rwandais et au delà à Ijwi, ou sur la crête de Mitumba sur la côte ouest du Kivu, où les descendants de ces réfugiés sont connus sous le nom de Banyamulenge.

1865-1895 Le dernier tiers du XIXe siècle est marqué par les expéditions militaires du mwami rwandais Rwabugiri notamment à Ijwi et au Bushi, La domination d'Ijwi est l'objectif de 3 campagnes sucessives. Les États shi mènent une politique de résistance. Rwabugiri subit défaite sur défaite, et ses « victoires » sont coûteuses et peu durables. La première expédition aboutit à la bataille de ku Buntubuzindu, près de la résidence de Byaterana, roi du plus grand des États shi et à la défaite des armées rwandaises. Ce échec est suivi d'un second, dans le Bushi méridional à Kanywilili, au sud de l'actuel Bukavu. Cette bataille voit la destruction presque totale d'une des meilleures compagnies et la perte de lieutenants de Rwabugiri. Vers 1890, le mwami rwandais entreprend une longue expédition au Bushi marquée par la victoire rwandaise de ku Kidogoro. Les guerriers rwandais accepte de mauvais gré d'occuper le Bushi. Manquant de nourriture, fatigués par la routine de l'occupation, un détachement abandonne ses postes militaires et rentre au Rwanda. Rwabugiri meurt en 1895 pendant une expédition contre le Bushi destinée à réduire la rébellion du roitelet Rutaganda.

Fondation du royaume éphémère de Garangeza par M'Siri, au Katanga du pays Luba au nord, jusqu'à la rivière Zambèze au sud XIXe s. et du Lunda à l'ouest jusqu'au lacs Tanganika et Nyassa à l'est. Bunkeya, résidence de M'Siri, située à 160 kilomètres au nord de Lubumbashi était avant l'arrivée des Européens au Katanga, un centre d'affaires renommé. M'siri avait sous ses ordres une armée de 10.000 guerriers, dont 3000 possédaient des mousquets.

Fin

PÉRIODE COLONIALE

1874-1877 Le mercenaire H.M. Stanley explore le fleuve Congo.

Sept 1876 Le roi des Belges Léopold II, organise une grande conférence géographique à Bruxelles, où il est question de l'exploration de l'Afrique centrale.

1876 Léopold II crée une association internationale comme paravent pour son projet privé d'exploitation des richesses de l'Afrique centrale (caoutchouc et ivoire).

Janv. Lorsque le mercenaire explorateur Henry Morton Stanley revient en Europe, des délégués de Léopold II l'accueillent à Marseille et lui font part des projets du roi de créer un État dans le bassin du Congo.

1878 Léopold II rencontre Stanley et ils passent un marché pour cinq ans. Stanley est le représentant officiel de Léopold II dans le Bassin du Congo .

Stanley entre en concurrence avec l'explorateur Français Pierre Savorgnan de Brazza pour acquérir des droits sur la région du Congo qui deviendra le Congo belge. Pour le compte de l'Association Internationale du Congo (AIC), Stanley s'emploie à faire signer des contrats d'achat et d'exploitations des terres autour du fleuve Congo à chefs de locaux, qui parafent des documents qu'ils ne peuvent lire et sans savoir ce qu'on leur fait faire. Par ces contrats, ces territoires sont proclamés « États libres » par l'AIA, qui obtient alors la souveraineté intégrale des territoires colonisés. Une clause des contrats indique que, non seulement le sol, mais aussi la force de travail des habitants, devient possession de Léopold II.

1879-1884 Construction d'une piste à l'embouchure du fleuve Congo le long des chutes du Congo, sur 200 km de long, jusqu'au Stanley Pool (aujourd'hui Pool Malebo) à partir duquel le Congo est navigable. Stanley s'emploie à partir de là à installer des comptoirs commerciaux le long du fleuve. La force et la coercition sont utilisées sans mesure pour atteindre le but fixé : nombres de recrutés de force perdent la vie.

Malgré les atrocités commises, Stanley et Léopold II gardent, dans un premier temps, leur bonne réputation en Europe. L'action de Stanley permet qu'une personne privée – Léopold II – devienne le propriétaire de 2,5 millions de kilomètres carrés ainsi que de la force de travail de ses habitants.

Congrès de Berlin. Partage de l'Afrique. La souveraineté sur l'État indépendant du Congo (EIC) est reconnue à l'Association Internationale du Congo (AIC), chapeautée par Léopold II, en échange de la pomesse de voir ce territoire s'ouvrir au commerce international. Le Congo devient la propriété personnelle du roi de Belgique Léopold II, tandis que la France conserve le Congo-Brazzaville, sur la rive droite du fleuve Congo.

1891 Léopold II engage l'explorateur canadien et le commandant militaire britannique, William Grant Stairs, afin de reprendre le contrôle du Katanga, convoité par Cecil Rhodes pour l'Angleterre.

1894 Prise de possession de l'enclave de Lado.

Multiplication des témoignages établissant l'exploitation indigne et les mauvais traitements (esclavage, malnutrition, mutilation, exécution) dont est victime la population congolaise.

L'affaire des « mains coupées » avec photos à l'appui, en particulier, mène à un mouvement international de protestation mené par le Royaume-Uni et les États-Unis.

une Commission d'enquête est dépêchée au Congo pour enquêter sur place.

Mark Twain décrit Léopold II comme « Le roi avec 10 millions de morts sur la conscience ».

18 oct. Le Congo-Léopoldville est transféré du domaine royal à l'État 1008 belge.

Arthur Conan Doyle écrit : « Beaucoup d'entre nous en Angleterre considèrent le crime qui a été commis sur les terres congolaises par le roi Léopold de Belgique et ses partisans comme le plus grand crime jamais répertorié dans les annales de l'humanité. Je suis personnellement tout à fait de cette opinion ».

Conférence de Bruxelles sur la délimitation des frontières entre le Congo belge, l'Ouganda et le Rwanda-Urundi. Elle réunissait l'Allemagne, l'Angleterre et la Belgique. C'est à cette occasion que les frontières actuelles ont été définitivement fixées. Le Rwanda perdait le Bufumbira au profit de l'Ouganda, le Bwishya, le Gishari et l'île d'Ijwi au profit du Congo belge.

Le Congo est découpé administrativement en 4 provinces : Kongo Kasaï, Katanga, Équateur et Province Orientale. Le district du Kivu dépend de la province Orientale. Rutshuru est le 1er Chef lieu de ce district.

Oct. 1914 Conquête éphémère de l'île Ijwi par les Allemands.

1918

Après le traité de Versailles, la Belgique se trouve dotée de deux nouveaux autres territoires : le Rwanda et l'Urundi. Le domaine belge en Afrique s'appelle Congo-Belge et Rwanda-Urundi. Le siège des institutions coloniales est Léopoldville.

Au début de la colonisation belge l'unité de base de l'administration, est la chefferie. A l'échelon local, les territoires administratifs épousent en général les limites des « fiefs » des chefs coutumiers. Cette politique conduit un tel morcellement que la Province Orientale, par exemple, qui comprenait l'actuelle province orientale et l'ancien Kivu comptera jusqu'à 2.500 chefferies et groupements.

La tutelle belge dispose de la faculté d'installer ses sujets où elle veut, suivant son intérêt propre. La Belgique soustrait des populations du Rwanda et du Burundi à leurs régions d'origine. Une importante population considérée comme Hutu, par les autorités coloniales est déportée dans le Masisi par la Mission d'Immigration Banyarwanda (M.I.B.) entre les deux guerres. Ces familles rwandaises s'ajoutent aux familles rwandophones déjà installées dans la région.

Le chiffre des déportés de la Mission d'Immigration des Banyarwanda est estimé à quelque dix milles familles en majorité considérées « hutu » par l'administration auxquelles s'ajoutent quelques dizaines de familles tutsi. En dehors de ces transplantés de force, un certain nombre de familles rwandaises font le choix de s'installer au Kivu et disposent de la possibilité de se déplacer à volonté. Cette dernière catégorie de personnes est qualifiée à tort « d'infiltrés », puisqu'elle se meut sur un territoire dépendant d'une même autorité.

Au Masisi, l'installation des personnes venues du Rwanda est faite avec l'aval du Mwami Kalinda qui reçoit, pour ce faire, une somme de 29 600 F.B de la part de l'administration de Léopoldville. La population Hunde manifeste son opposition déterminée à l'égard des populations venues du Rwanda.

Kivu: Les autorités coloniales tentent d'ériger dans le territoire de Masisi une « chefferie » dont les responsables coutumiers seraient rwandophones. Cette chefferie est dénommée Gishari, nom issu de la transformation de Kishari, désignant une des chefferies Hunde de Masisi. Ce projet est contesté par les autres communautés locales. Le pouvoir colonial dissoudra cette chefferie en 1957, face à la violence de l'opposition violente Hunde et Tembo à cette institution.

1958-1961 ACCESSION À L'INDÉPENDANCE

5 oct.

Lumumba crée le Mouvement National Congolais (MNC) à Léopoldville. Le MNC se définit par son projet unitaire et panafricain.

A la veille de l'indépendance, fleurissent des partis à base ethnique nés des vieux regroupements tribaux. Parmi ces partis, l'Alliance des Bakongo (ABAKO), tout en prônant le fédéralisme, brandit l'arme du séparatisme et menace de fusionner avec les Bakongo du Congo voisin afin de former un Etat uniquement Kongo. D'autres partis, à l'instar de l'ABAKO, sont résolument séparatistes tels le BALUBAKAT, le LULUA - Frères, l'Association des Wanande BENI - LUBERO (AWABELU) ainsi que d'autres qui militent pour l'affirmation de leurs communautés respectives.

Désireux de limiter le champ d'action de Lumumba vainqueur probable des élections, les Belges mettent au point un corsetage juridique efficace des futures institutions du Congo indépendant. En rédigeant la future Constitution congolaise, les juristes belges instaurent la dualité du pouvoir qui devra être partagé entre le Premier ministre et le président de la République. Le temps venu, ils encourageront le Président Kasa-Vubu, qualifié de « modéré», à révoquer Lumumba, premier ministre, qualifié d'« extrémiste ».

Nov. Début de la Révolution sociale au Rwanda assistée par le pouvoir colonial belge et l'Église Catholique. Le renversement de la monarchie rwandaise est marqué par une vague de violence anti-Tutsi. De nombreuses familles tutsi se réfugient au Kivu. Les réfugiés rwandais sont regroupés dans les sites de Bibwe (zone de Masisi), Ihula (zone de Walikale) et Kalonge (zone de Kalehe). La population hunde manifeste une opposition résolue à l'égard des populations venues du Rwanda; lesquelles pour être accueillies en territoire de Masisi, le chef Hunde Kalinda avait perçu 29600 Fr. des autorités belges, somme qu'il devra restituer sous la pression de sa population et aussi après s'être rendu compte que les nouveaux venus étaient implantés sans aucun égard à la coutume.

Mai 1960 Les élections legislatives au Congo sont remportées par le MNC-L de Patrice Lumumba.

21 juin Kasongo (MNC-L) est élu président de la Chambre avec 74 voix contre 58 pour Bolikango (PUNA)

22 juin Iléo (MNC-K/UNIMO) est élu président du Sénat avec 41 voix contre 39 pour Mokengele (MNC-L)

Kasa-Vubu (ABAKO) est élu chef d'état par la Chambre et le sénat réunis, avec 159 voix contre 43 pour Bolikango (PUNA). Le gouvernement-Lumumba est investi par la Chambre (74 contre 1, 5 abstentions) et le Sénat (60 contre 12, 8 abstentions).

Le Président Kasa-Vubu leader de l'ABAKO, et le Premier ministre Lumumba, leader du MNC ont des options opposées. Adjoint de Lumumba au MNC, Joseph-Désiré Mobutu (militaire puis journaliste, mais aussi appointé par la Sûreté belge et la CIA), devient Secrétaire d'Etat, puis chef de la Force publique qui deviendra l'Armée nationale Congolaise (ANC).

29 juin Les sociétés belges au Congo rapatrient leurs avoirs dans la métropole à la veille de la proclamation de l'Indépendance.

proclamation de l'Indépendance et discours de Lumumba qui dénonce la politique coloniale belge.

6 juil Mutinerie des soldats de la Force publique contre leurs officiers européens. Les exactions commises par les mutins sont montées en épingle par la presse occidentale.

7 juill La Belgique envoie des troupes pour protéger ses ressortissants et ses intérêts miniers. Les troubles s'étendent à l'ensemble du pays.

L'intervention belge et les troubles favorisent la sécession menée par Moïse Tshombe du Katanga, riche région minière, dominée par la puissante Union minière du Haut Katanga. Bruxelles encourage la sécession du Katanga, dans l'espoir que cette province deviendra le noyau d'un futur Congo fédéral. L'objectif est d'affaiblir la position du Premier ministre, attaché à l'unité du pays. La sécession est soutenue financièrement par la Forminière (société exploitant le diamant), la sécession du Kasaï qui suivra, sera soutenue quant à elle par l'Union minière exploitant le cuivre.

Avec le soutien officieux de la France, Tchombe, via le colonel français Trinquier, recrute comme mercenaires « les Affreux », vétérans français des guerres d'Algérie et d'Indochine, pour former l'ossature de la gendarmerie kantagaise. Trinquier est pressenti pour la commander, mais c'est son adjoint, le colonel Faulques qui est finalement choisi.

L'Association générale des Baluba du Katanga (Balubakat) et son leader Jason Sendwe s'opposent à la sécession. Des jeunes Baluba entrent en rébellion et Jason Sendwe proclame la création de la province de Lualaba dans le Nord-Katanga.

Lumumba rompt les relations diplomatiques avec la Belgique et fait appel à l'ONU pour réduire la sécession du Katanga. L'ONU envoie des troupes pour rétablir l'ordre. Le colonel Faulques dirige les gendarmes katangais contre la force de l'ONU, avec l'aval tacite du Général De Gaulle.

27 juill Répondant à une invitation officielle des Etats Unis, Lumumba rencontre le ministre des affaires étrangères américain.

3 août Lumumba accuse le Secrétariat Général de l'ONU de complicité avec les Belges.

août 1960 Le président américain Eisenhower réunit ses conseillers en matière de sécurité et donne son feu vert à l'élimination de Lumumba.

8 août La province du Sud-Kasaï proclame son indépendance.

Août/ Conflit entre Lulua et Baluba dans la région de Luluabour. Les Baluba sont chassés du Katanga et du Kasaï occidental. L'offensive de l'ANC contre le Sud-Kasaï donne lieu à d'innombrables tueries. Le conflit entraîne une famine qui touche 300.000 réfugiés.

5 sept Kasa-Vubu révoque son premier ministre Lumumba. L'arrêt de destitution de Lumumba a été rédigé par le ministre des Affaires étrangères belge, Pierre Wigny.

Lumumba refuse de se soumettre et destitue à son tour le Président Kasa-Vubu, le Col. Mobutu s'empare du pouvoir et suspend les institutions. Il maintient Kasa-Vubu à la tête de l'État, assigne Lumumba en résidence surveillée et confie le pouvoir au « Groupe de Binza », collège de commissaires constitué de jeunes universitaires, dirigé par Justin-Marie Bomboko.

Violente répression de la rébellion Luba du Nord-Katanga par les sept. gendarmes katangais commandés par le Col. Crèvecoeur.

2 déc. Lumumba est arrêté et jeté en prison à Thysville.

9 déc. Le Congo est admis à l'ONU.

17 janv. Lumumba, Mpolo et Okito sont conduits par avion au Katanga, et 1961 livrés aux autorités locales. Lumumba est fusillé par les troupes de Tshombe au Katanga.

par la Belgique porte le Parmehutu Hutu au pouvoir et évince le mwami Kigeri V. Cette situation provoque un afflux de Tutsi estimés à 20.000 personnes dans les provinces orientales du Congo.

11 juill

1960

13 juill

1960

1961-1965 MOUVEMENTS SÉCESSIONNISTES ET RÉBELLIONS POPULAIRES

2728 av. En visite à Port-Franqui, le ministre congolais de l'Intérieur reproche publiquement aux forces locales de l'ANC d'être anti-1961 lulua et d'être un facteur de trouble dans le conflit ethnique qui secoue le nord du Kasaï. Il menace de les faire désarmer par les forces des Nations unies si cela ne change pas. Le lendemain, la garnison de l'ONUC à Port-Francqui est attaquée par les troupes de l'ANC qui pensent que celles ci partagent le parti-pris pro-lulua du ministre de l'Intérieur. Quarante-sept casques bleus (ghanéens. suédois et britanniques) sont assassinés.

août 1961 Début du désarmement des soldats katangais, par l'ONU. Formation d'un nouveau gouvernement du Congo-Léopoldville par Cyrille Adoula nommé par le président Joseph Kasa-Vubu.

13-14 sept. Le harcèlement des positions de l'ONUC par les gendarmes 1961 katangais et l'opération Morthor lancée par les forces de l'ONU. au Katanga afin de mettre la main sur les mercenaires est marquée par de violents combats et des exécution de civils.

Déc. 1962 Neto est élu Président du MPLA lors de son 1er congrès, à Léopoldville.

Capitulation et fin de la sécession du Katanga. Moïse Tshombe 15 janv part en exil, de nombreux mercenaires et gendarmes katangais se 1963 réfugient en Angola.

Le Président Kasa-Vubu dissout le Parlement afin de mettre un 29 sept terme aux attaques de l'opposition nationaliste qui ne cessait 1963 d'importuner le gouvernement du Premier ministre Adoula. Cette décision incite l'assemblée extraordinaire des partis nationalistes à s'organiser dans la clandestinité et à opter pour la voie de l'insurrection armée

Réunis à Brazzaville, les partis unitaristes s'organisent en cartel, 3 oct. 1963 le Conseil National de Libération (CNL), dirigé par Christophe Gbenye, dont l'objectif affiché est la « seconde indépendance », par la chute du régime « néo-colonial » de Léopoldville et l'instauration de la « révolution ».

rer août La Constitution « de Luluabourg » définit un État fédéral au régime parlementaire, le multipartisme et un Parlement à deux chambres. 1963-1964 Kivu: Les rwandophones qui occupaient des postes politiques à Masisi depuis la période coloniale sont déchus et remplacés par des Hunde qualifiés d'« autochtones ».

Flambée de rébellions nationalistes, (Antoine Gizenga), au centre 1964 (Pierre Mulele) et à l'est (Gaston Soumialot et Laurent-Désiré Kabila). Elles conquièrent les deux-tiers du pays. Intervention de paras belges et de 800 mercenaires, dont Bob Denard, pour réduire les séditions. Les derniers maquis seront vaincus en 1968 et 1974 pour celui de Laurent-Désiré Kabila.

Le député Pierre Mulele (ministre de l'Instruction publique dans janv. le gouvernement Lumumba) et Théodore Bengila, qui ont pris le 1964 maquis quelques semaines auparavant, déclenchent au Kwilu la première grande insurrection paysanne de l'Afrique indépendante.

avr. 1964 Louis Bidalira, puis Gaston Soumialot, Nicolas Olenga et Laurent-Désiré Kabila, lancent une seconde rébellion dans la région de Fizi-Uvira dans l'Est. La rébellion prend rapidement de l'ampleur pour gagner le Nord-Katanga (juin), le Kivu-Maniema (juil.), le Sankuru (août) et atteint son apogée avec la conquête de Stanleyville (août) qui devient la capitale d'une « République populaire du Congo » dirigée par Christophe Gbenye.

Les partisans de Kisenga déclarent que l'Est du Congo est une 5 août république populaire. 1964

Août-déc L'offensive de l'Armée nationale congolaise (ANC) contre le Sud-Kasaï donne lieu à d'innombrables tueries. 1964

Kivu : à la suite de l'échec de l'attaque menée sur Bukavu par les 10 août Simba du général Olenga, les forces de l'ANC commandées par le 1964 colonel Mulamba procèdent au nettoyage en règle de Bukavu et ses environs, marquée par d'innombrables exécutions sommaires dont sont victimes de nombreux rwandophones tutsi.

Sept.

1964

Les mulélistes entrent à Beni sans rencontrer aucune résistance. 25 sept. Tshombe est rappelé à Kinshasa et devient Premier ministre. Le pouvoir central de Léopoldville lance la contre offensive pour reprendre le contrôle du territoire aux mains du CNL dans l'Est. La contre-offensive générale de l'ANC est menée avec l'appui de mercenaires, d'anciens gendarmes katangais (les « diabos »), de pilotes cubains anticastristes de la CIA et d'officiers et sous-officiers belges commandés par le Colonel Vandewalle. Cette reconquête fait de très nombreuses victimes au sein des populations civiles et

> et de mercenaires comptant dans leurs rangs d'anciens soldats SS, ni homme, ni femme, ni enfant, ni animaux ne subsistent.

dans les rangs simba. Là où passent les colonnes de soldats congolais

Oct. 1964 Devant la progression de l'ANC et des mercenaires, le président Gbenye déclare prendre en otage tous les étrangers vivant dans sa zone d'influence et menace de les exécuter si les États-Unis et la Belgique ne suspendent pas leur aide au gouvernement central de Léopoldville. Cette prise en otage des étrangers par le gouvernement de Stanleyville sert de prétexte à une intervention directe de la Belgique et des États-Unis.

Les militaires belges, les troupes de l'ANC et les « volontaires 24 nov. spéciaux » commandés par Jean Schramme s'emparent de 1964 Stanleyville (opérations Dragon rouge et Ommegang) et libèrent 2000 Européens. La même opération est répétée quelques jours plus tard pour la prise de la ville de Paulis (Dragon noir). Dans les semaines et les mois qui suivent, tandis que les rébellions populaires se délitent et que leurs principaux leaders s'enfuient à l'étranger, l'ANC et les mercenaires blancs reprennent progressivement le contrôle tout l'Est du Congo.

Kivu : Les milices de Kabila se rallient à l'insurrection déclenchée 1965 par les forces Muleliste. Au Kivu, la rébellion muleliste recrute la plupart de ses adhérents parmi les Babembe et Bafuliru, communautés voisines des Banyamulenge. Par souci de protéger leurs troupeaux de vaches menacés par les rebelles de Mulele et de Kabila, les Banyamulenge se tournent vers le pouvoir central à qui ils prêtent main forte. De cette époque date le plus grand conflit entre les Banyamulenge d'une part, et les Babembe et Bafuliru d'autre part, surtout entre Banyamulenge et Babembe au Sud-Kivu

avr. nov. Che Guevara fait une brève incursion au Kivu, avec 200 guérilleros cubains. Le courant passe mal entre les cubains et les hommes de 1065 Kabila. D'après le Che, Kabila et les maquisards établis à Fizi, sur les rives du lac Tanganyika étaient plus « contrebandiers » que « rebelles ». Il considérait qu'ils ne réussiraient jamais à se transformer en force révolutionnaire. Arrivé en avril, le Che quitte le Congo le 21 novembre. Le maquis de Kabila se maintiendra pendant une trentaine d'années. Il ne dépassera pas les limites d'un territoire exigu et sera relativement toléré par le régime mobutiste.

1965 Révolte de « Kanyarwanda » au Kivu

1965

Dans le prolongement de la réforme administrative des années 1962/1963 qui prévoyait la division administrative du Congo en 21 nouvelles provinces congolaises, le leader Nande ministre de l'Agriculture du gouvernement provincial (du Grand Kivu, à l'époque), Denis Paluku, déclare l'autonomie du Nord-Kivu. Ses collègues tutsi originaires du Rutshuru, Cyprien Rwakabuba (ministre de l'Éducation et alors actuel président du FRUONAR), Jean-Nepocène Rwiyereka (ministre des Finances) et le Commissaire de district du Nord-Kivu, Herman Habarugira s'y opposent. Les élites politiques Banyarwanda s'opposent à la division du Kivu, et refusent de voir leurs territoires rattachés à cette nouvelle entité du Nord-Kivu, notamment pour des raisons de parenté linguistique avec le groupe Shi. Elles préfèrent rester dans la province du Kivu central (l'équivalent du Sud-Kivu actuel) qui, heureux de gagner ainsi des territoires, gratifie ces banyarwanda de nouvelles promotions : Célestin Rwamakuba est nommé ministre des Mines, et Nvuyekure président de l'Assemblée Provinciale). En obtenant le rattachement des territoires de Goma et de Rutshuru au Kivu central, capitale Bukavu, s'aliènent les autorités du tout nouveau Nord-Kivu: elles sont contraintes d'aller installer leur capitale provinciale à Kirotshe, un petit village de Masisi. Une coalition regroupant les Hunde, les Nyanga et des Hutu de Rutshuru soutient le projet d'autonomie contre une fédération rassemblant les Tutsi et les Hutu de Masisi, ceux des environs de Goma et une partie de ceux du Rutshuru (Bwito). Les leaders Banyarwanda obtiennent du gouvernement central le principe de l'organisation d'un référendum pour le

Masisi, qui n'aura finalement pas lieu. Alors que la solution à ce problème était sur le point d'être trouvée, survint dans le Masisi le « Code kanyarwanda » et un gouvernement parallèle à celui de Léopoldville. En créant leurs institutions propres, les insurgés, las de la cohabitation avec les autres tribus, prirent des armes contre toute opposition à leur projet. Pendant ce temps, les Lega du Sud-Kivu et du Maniema joignaient leurs efforts pour s'opposer à toute tentative de démembrement de leur tribu.

Mai 1965 Arrestation des leaders du mouvement revendicatif Kanyarwanda. Environ cinq cents civils banyarwanda sont tués lors de la répression par les autorités des manifestations de désobéissance civile qui suivent l'arrestation.

Sept-oct. Suite à la « rébellion kanyarwanda », des massacres systématiques sont organisés contre les Banyarwanda. Les autorités provinciales 1965 du Nord Kivu (Moleyi Benezeth, Dieudonné Boji, Denis Paluku) déclenchent une « chasse » aux Rwandais dans toute l'administration locale et mettent sur pied une expédition de « pacification » dans le Masisi. Taxés de « mulelistes », les Banyarwanda sont victimes d'une chasse à l'homme. Les soldats, qui ont en tête le mot « rebelles », incendient, pillent les villages et n'épargnent personne. Un nombre indéterminé de Banyarwanda de Mutobo, Kiroshe et de divers autres villages de la chefferie de Bashali Kayembe sont arrêtés, torturés. Des camions à déchargement automatique déversent les cadavres de Tutsi massacrés dans le Lac Vert entre Goma et Sake.

Oct. 1965 Au prétexte de la « rébellion kanyarwanda », les autorités du Nord-Kivu font voter par l'assemblée provinciale une "résolutionloi" visant à ordonner l'expulsion de tous les "Rwandais" de la région pour collusion avec les rebelles, alors même que la « rébellion muléliste » proprement dite n'a pas touché pas le Nord-Kivu.

1965-1990 DEUXIÈME RÉPUBLIQUE

Le Général Mobutu s'empare du pouvoir et élimine le Président Kasa-Vubu. 65

Léopoldville est officiellement renommée Kinshasa. 30 juin

Les mines sont nationalisées

17 avr. 67 Mobutu fonde le Mouvement Populaire de la Révolution (MPR). Tous les Congolais en deviennent membres de droit dès leur naissance. En devenant l'instrument exclusif et légitime de la vie politique, économique et sociale du pays, ce parti unique permet au clan Mobutu de monopoliser le pouvoir tout en encadrant la population.

20 mai 67 Kivu : Le gouvernement zaïrois supprime les camps de réfugiés administrés par le HCR (Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés). Tous les réfugiés sont intégrés à la population autochtone.

5 nov. 70 Mobutu est élu Président.

Kivu: Ordonnance-Loi 71-020. L'article 15 stipule que « les 27 mars personnes originaires du Rwanda et Urundi établies au Congo 1071 à la date du 30-06-1960 sont réputées avoir acquis la nationalité congolaise à cette date ».

Le président Mobutu annonce le « recours à l'authenticité », une 27 oct. série de mesures pour se détacher de tout ce qui peut rappeler 1971 l'Occident et sa domination. Le pays est renommé « République du Zaïre ». Le maréchal Joseph Mobutu devient Mobutu Sese Seko Kuku Ngbendu wa Zabanga, et oblige tous ses concitoyens à adopter des noms africains (suppression des prénoms chrétiens et occidentaux, et rajout d'un « postnom »). L'abacost est promulgué. Une nouvelle monnaie — le zaire divisé en 100 makuta (singulier likuta) — remplace le franc congolais. De nombreuses villes sont rebaptisées. Le Katanga prend le nom'de Shaba : « cuivre » en swahili . Les monuments coloniaux sont retirés. À l'extérieur du Zaïre, ces décisions sont regardées comme le résultat d'un mouvement de réappropriation culturelle. Même le culte de la personnalité, qui va caractériser le règne du dictateur, est présenté comme une spécificité africaine qui découlerait d'une tradition mal définie, sinon inventée pour la circonstance.

Kivu: La loi n° 72-002 précise que « les personnes originaires du 5 janv. Rwanda-Urundi établies dans les provinces du Kivu avant le ser janv. 1950 à la suite d'une décision de l'autorité coloniale, et qui ont continué à résider depuis lors dans le pays jusqu'à l'entrée en vigueur de la présente loi, ont acquis la nationalité zaïroise à la date du 30 juin 1960 ». Cette loi ne règle pas la question du statut des Rwandais surtout tutsi qui se sont réfugiés au Congo depuis 1959. Burundi : une rébellion hutu, visant à l'extermination des Tutsi, 20 avr. éclate dans le sud du pays.

1972

1972 Burundi: en représailles, le gouvernement autoritaire du président Avr. Michel Micombero écrase la rébellion hutu et entame une politique sept. de répression et d'élimination de l'intelligentsia et des élites hutu 1972 (qui aurait provoquée 150 000 morts).

1972-1973

Kivu: la situation des Banyarwanda du Congo se détériore en 1972 suite à l'évolution politique au Burundi et au Rwanda. L'afflux de réfugiés hutu burundais au Kivu insécurise les rwandophones notamment les réfugiés rwandais de 1959. Les rwandophones du Kivu se tournent vers le gouvernement de Kinshasa pour demander protection. Sous l'influence de Bisengimana, alors directeur du cabinet présidentiel, Mobutu décide d'octroyer la nationalité zaïroise à l'époque à tous les Banyarwanda qui se trouvaient sur le territoire Congolais avant l'arrivée de ces récents réfugiés.

3 nov. 1973

Mobutu décrète la « zaïrianisation » complète du pays. Celle-ci consiste en l'appropriation des biens appartenant aux Européens restés au Congo. La zaïrianisation place aussi sous le contrôle de l'État les terres, jusque-là restées sous l'autorité traditionnelle.

1973

Kivu : en confiant la propriété du sol et du sous-sol à l'État, la loi de 1973 fait perdre aux chefs traditionnels leur influence sur la gestion et la répartition de la terre, et c'est toute la structure sociale classique qui en est bouleversée, alors que pour les Banyarwanda cette loi offre de nouvelles perspectives. La redistribution des terres permet à certains Banyarwanda influents et prospères qui se sont vu reconnaître comme nationaux en 1972, d'acquérir des titres fonciers. Les autres Kivutiens, qui avaient déjà perçu cette politique de la nationalité inclusive comme un danger, manifestent leur hostilité à cette réforme qui déroge aux droits coutumiers.

L'hostilité à l'égard des rwandophones et l'exigence des kivutiens de retirer la nationalité aux « Banyarwanda » traduit aussi bien la volonté de les priver de leurs droits à la représentation politique et d'empêcher la détention de droits fonciers par les rwandophones. Au Nord-Kivu, du fait du dysfonctionnement du système de gestion des terres, des acquisitions frauduleuses de certaines propriétés et de la forte pression démographique, ces deux attributs de la citoyenneté structurent les rapports de pouvoir et génèrent inévitablement des conflits d'abord individuels ou familiaux puis collectifs ou ethniques. Dans le milieu rural du Kivu, l'exploitant recourt à la fois aux lois foncières et aux règles coutumières. Les premières sont utilisées par les populations de souche rwandaise, tandis que la coutume régit les échanges au sein des communautés autochtones.

Une incompréhension règne entre les différentes communautés du Kivu, du fait de ce recours à des sources de légitimité différentes. Il en découle cette particularité qu'un conflit foncier individuel devient collectif dès qu'il oppose un autochtone à une personne d'origine rwandaise.

Au Nord-Kivu, la « zarïanisation » marque le début de l'exploitation minière artisanale. Alors qu'avant, la loi réprimait sévèrement toute détention de substances minérales concessibles, les mesures de Zaïrianisation encouragent de facto des pratiques sur lesquelles le pouvoir politique ferme les yeux car, d'une part, elles s'exercent au détriment des Sociétés d'origine coloniale et, d'autre part, elles étayent la popularité du parti unique MPR, et de son fondateur.

22 mai 74 Accords de coopération militaire franco-zaïroise.

1975

Les présidents Valéry Giscard d'Estaing et Mobutu nouent des relations mutuellement profitables. La France devient l'un des principaux fournisseurs d'armes du régime Mobutu.

9 juil. 1976

Complément aux accords franco-zaïrois de 1974.

10 janv.

Kivu: L'éruption du volcan Nyiragongo provoque 600 morts.

1977

8 Mars 77

Première guerre du Shaba (ex-Katanga). Environ 2 000 membres du Front National de Libération du Congo (FLNC) envahissent le Shaba, avec le soutien gouvernemental de l'Angola (alors considéré comme communiste), du MPLA et l'implication possible de troupes cubaines.

2 avr. 1977

Mobutu Sese Seko lance un appel à l'aide pour un soutien extérieur dans la réduction de la rébellion. Le Maroc et la France répondent à cet appel et choisissent d'intervenir au Zaïre pour protéger le régime Mobutu menacé.

10 avr. 1977

La première guerre du Shaba prend fin grâce à l'envoi de quelques 1 500 hommes de troupes marocains, transportés par avion vers le Zaïre le 10 avril par le gouvernement français, qui repoussent les rebelles du FNLC. L'attaque a entraîné des représailles du gouvernement, ce qui a conduit à l'exode massif de réfugié

20 avr.

Lors des élections législatives les majorités indigènes multiplient les allégations de manipulations frauduleuses et tricheries 1977 électorales, et contestent l'élection de GISARU comme député

Munyamulenge.

Un régime de parti unique (le MPR) est instauré. Une nouvelle monnaie, le zaïre, remplace le franc CFA.

5 déc. 77 Mobutu est réélu Président.

Deuxième guerre du Shaba. 4 000 « gendarmes katangais », venus d'Angola, assiègent Kolwezi. Ils sont accusés du massacre de 30 Européens (tués en fait par l'armée zaïroise), ce qui provoque une intervention française. La Légion saute sur Kolwezi, avec des parachutistes zaïrois, sauvant ainsi le régime Mobutu. Thomson-CSF emporte le marché zaïrois des télécommunications.

Déc. 13 parlementaires (dont Tshisekedi) publient une lettre ouverte très critique à Mobutu.

Premières accointances entre la famille Mitterrand et le clan Mobutu, via Jean-Christophe Mitterrand et l'ambassadeur du Zaïre à Paris, Mokolo.

29 juin Kivu: Le Projet de loi n° 81-002 relative à la nationalité abroge les deux précédentes. L'article 4 précise: « Est Zaïrois, aux termes de l'article 11 de la Constitution à la date du 30 juin 1960, toute personne dont un de ses ascendants est ou a été membre d'une des tribus établies sur le territoire de la République du Zaïre dans les limites du 1er août 1885 [date de la Conférence de Berlin]. »

Déc. 1981 Violences anti-Tusi notamment dans les campus universitaires.

Appelée « Opération Herbe », la campagne anti-tutsi est précédée de distributions de tracts dont l'un est intitulé « Vive la nation zaïroise! À mort les usurpateurs de notre nationalité! ».

L'appel au crime est sans équivoque : « Ces vomis de tous et de partout occupent nos places, de hautes responsabilités dans notre circuit gouvernemental pour s'enraciner davantage. Ces haïs qui veulent nous entamer la géographie de notre pays. Ces NYENZI qui nous rient sous le nez et qui nous qualifient d'amorphes, soulards, d'amateurs de femmes et surtout d'impuissants devant leurs manœuvres fallacieuses. »

Comme lors des élections de 1959, 1960 et 1970, les Congolais Banyarwanda participent normalement aux élections législatives de sept. 1982, mais, sous pression de politiciens originaires du Kivu, le Comité Central du Parti unique rejette les candidatures Banyamulenge aux élections de sept. renouvelant le parlement du pays. Les candidatures de Dugu Wa Mulenge et de Musafiri Mushambaro sont ainsi écartées.

15 févr. Les « 13 » parlementaires (dont Tshisekedi) créent un parti 1982 d'opposition, l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS). Peu après, les 13 parlementaires fondateurs de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), sont condamnés à 15 ans de prison.

5 nov. L'ordonnance-loi n° 82/09 tente de régulariser la filière minière artisanale ; elle autorise l'ouverture des comptoirs et interdit d'opérer dans les concessions. Au Kivu, la Sté SOMINKI n'a pas les moyens de faire respecter cette interdiction.

1 déc. 82 Le Président Mobutu est promu à la dignité de Maréchal.

28 juil 84 Mobutu est réélu Président.

15/16 nov La rébellion de Laurent-Désiré Kabila occupe brièvement le port de Kalemie, sur le lac Tanganyika. Elle en est délogée par une opération aéroportée franco-zaïroise. Des dizaines de civils soupçonnés de complicité avec la rébellion sont exécutés à Moba durant la seconde quinzaine de nov.. La répression se poursuit jusqu'en déc. 1085 dans toute la région de Moba-Kalemie

janv. En Ouganda, la NRA (National Resistance Army) commandée 1986 par Yoweri Museveni, renverse le gouvernement de Milton Obote. Au sein de la NRA, les unités combattantes composées de Rwandais tutsi réfugiés en Ouganda depuis 1959 ont joué un rôle décisif dans la victoire de Yoweri Museveni.

Kivu: le Comité Central du Parti unique, sous pression des politiciens du Kivu, rejette systématiquement les candidatures des Banyamulenge Dugu, Musafiri et plus tard Mutambo pour le Sud et d'autres pour le Nord, aux élections renouvelant le parlement au prétexte de leur « nationalité douteuse ». Les populations banyamulenge, dites elles aussi de « nationalité douteuse » sont néanmoins sollicitées pour élire des parlementaires Bembe, Fuliru, Vira et Rega. Des Banyamulenge réagissent violemment en brûlant les bureaux de vote et en molestant des commis de l'État préposés à ces élections qu'ils qualifient d'iniques.

Par après, de nombreux Banyamulenge sont emprisonnés du seul fait d'être Banyamulenge et supposés pour cette raison solidaires des "inciviques.".

La première manifestation publique de l'UDPS depuis 1983 est violemment dispersée, causant la mort d'au moins six personnes à Kinshasa. Pour avoir tenu ce meeting sans autorisation, Etienne Tshisekedi est à nouveau arrêté et interné en hôpital psychiatrique.

17 janv.

1989

L'État zaïrois organise un recensement appelé « identification des Nationaux » dans les seules provinces du Kivu. Cette mesure passe mal auprès des populations rwandophones qui se sentent ainsi discriminées. Au sein des Banyarwanda, les Tutsi, du fait de leur morphologie, sont plus visés que les Hutu du Nord-Kivu. La discrimination n'est plus le fait des politiciens locaux mais devient la politique officielle de l'État zaïrois. Des personnes appartenant à d'autres groupe (Shi et Luba,...) se voient recensées comme étrangères à cause de leur apparence physique considérée comme tutsi. Cette mesure vient entériner de fait l'apatridie des populations rwandophones du Zaïre. Cette situation exacerbe les tensions dans le Sud-Kivu.

1990-1996 L'ÉCHEC DE LA TRANSITION DÉMOCRATIQUE

Les bouleversements de la politique internationale dès la fin 1989 et avec le démantèlement du communisme en URSS, l'effondrement du mur de Berlin, la chute de Ceausescu en Roumanie, marquent la fin de la guerre froide et remanient les alliances internationale. Mobutu qui n'est plus un allié essentiel dans la lutte contre le communisme ne peut plus compter sur le soutien inconditionnel des puissances occidentales et nord-américaines. Cette situation contraint le président à tenir compte de la contestation dans son pays.

24 janv. 1990

Après le rappel et la nomination au gouvernement d'opposants en exil, le Président Mobutu annonce une tournée de « consultations populaires » à travers le pays. Les zaïrois le prennent au mot et des milliers de cahiers de doléances sont rédigés dans tout le pays. La tournée présidentielle tourne à l'humiliation pour Mobutu, injurié par son peuple et ébranlé par l'ampleur du mécontentement populaire, le rejet du parti unique, l'exécration des forces de sécurité, la dénonciation de la concentration des pouvoirs...

24 avr. 1990

Mobutu annonce la fin de la IIe République, l'avènement de la transition démocratique, l'introduction du multipartisme à trois, la séparation nette entre le Parti et l'État, la réhabilitation des trois pouvoirs traditionnels, un gouvernement de transition pour une période d'un an, l'institutionnalisation d'une commission chargée d'élaborer une nouvelle constitution

Mobutu est mis au ban de la communauté internationale en 12 mai raison des « massacres » perpétrés par des éléments de la Division 1990 spéciale présidentielle sur le campus de Lubumbashi; le bilan de la répression des manifestations étudiantes est de 500 morts.

Confronté aux pressions internationales, le Président Mobutu 6 oct. accepte l'instauration du multipartisme intégral. Il retourne cette 1990 concession en reduisant la transition démocratique à un simple jeu de stratégie politique. Jouant sur le multipartisme intégral, Mobutu s'attache à minorer les partis de l'opposition radicale en suscitant des dissidences à l'intérieur des formations politiques et en favorisant la création de partis factices.

Attaque du Rwanda par le FPR et intervention belgo-franco-Oct. zairoise au Rwanda, contre le FPR. Les troupes belges se retirent. 1990 Puis l'armée zaïroise, non sans de multiples dégâts et exactions.

Naissance au Kivu de la mutuelle agricole de Virunga (MAGRIVI) 1990 et du Forum d'initiatives et propositions (FIP) créés pour représenter les intérêts des agriculteurs kivutiens hutu.

IQQI

L'ACOGENOKI (Association coopérative des groupements d'éleveurs du Nord-Kivu) qui apparaît à cette période est, elle, à dominante tutsi. De leur côté, Hunde et Nyanga s'organisent en mouvement « Katuku ». On mesure à travers ces mutuelles l'articulation étroite entre enjeux fonciers et crispations identitaires. Kivu: l'attaque du Rwanda par le FPR d'octobre 1990 modifie les perceptions des relations entre communautés dans la région du Kivu. Des jeunes banyarwanda et banyamulenge découvrent sur le tard leur identité tutsi et épousent la cause du FPR dont ils rejoignent le maquis - parfois à l'insu, ou contre le gré de leurs parents. Ces départs n'échappent pas à l'attention des communautés voisines qui, pour partie, sympathisent avec le régime Habyarimana

regroupement de Tutsi féodo-monarchistes nostalgiques appuyés par un président Hima pour restaurer l'« empire hima-tutsi » au détriment des « Bantous ». Cette idéologie n'a pas de mal à se répandre dans le Kivu surtout méridional, où la mémoire des événements de 72 au Burundi reste vivace.

qui a réussi à faire passer la thèse selon laquelle le FPR est un

22 févr. 1991

La Conférence nationale souveraine (CNS) enregistre les velléités de Hutu du Congo de se démarquer des Tutsi, pour parer au rejet global des Rwandophones par les groupes « autochtones ». Lors de « l'identification des nationaux », un groupe d'intellectuels hutu se présentant comme « communauté hutu de Kinshasa » revendique son appartenance ethnique et incrimine les comportements prédateurs des populations tutsi : « Au nom de la solidarité des minorités, les Hunde (...) détenteurs du pouvoir local au Masisi et les Tutsi (...), influents dans les sphères de la politique nationale, font des alliances et par le jeu de truquage des élections, les élus du peuple de la zone de Masisi ont jusqu'ici été soit des Tutsi, soit des Hunde : (...). Depuis leur installation au Congo belge jusqu'à ce jour, les Hutu n'ont eu aucune attache juridique avec le Rwanda. Quant aux réfugiés politiques Tutsi, ils n'ont jamais cessé de rêver leur retour au Rwanda pour prendre le pouvoir. Actuellement, ils usent de leur influence sur certaines personnalités zaïroises pour que ces Hutu soient traités comme des Rwandais dans le but d'accabler le régime: de Kigali ». (Déclaration sur la partialité des chefs coutumiers responsables pour mener l'opération d'identification des nationaux et sur le statut juridique des Hutu transplantés au Congo belge par le pouvoir colonial).

IQQI

Les débats passionnels sur les droits civils et politiques de Banyarwanda du Congo forment le cadre dans lequel se déroule en 1991 l'opération d' « identification des nationaux » en vue des élections prévues par la Conférence nationale souveraine. Cette période d'intenses activités politiques, censée lancer le processus démocratique, crée en fait une nouvelle rupture entre les populations autochtones et banyarwanda, et au sein même de la communauté banyarwanda considérée jusqu'alors comme plus ou moins unifiée.

1er juin 1991 Début de l'opération d'identification des « nationaux » pour les populations du Nord et du Sud-Kivu et de Moba (Province du Katanga où vit un nombre important des Banyamulenge). Le gouvernement refuse de recenser les populations banyarwanda du Kivu. Le parti CEREA composé de Hutu et de Tutsi du Congo est exclu de la Conférence nationale souveraine.

Une trentaine de Banyarwanda sont tués lors de troubles qui accompagnent l'opération d'identification des nationaux au Kivu en raison du refus des autorités locales de recenser les descendants des Banyarwanda transplantés au Congo à l'époque coloniale.

7 août Début de la Conférence nationale souveraine (CNS).

1991

Des militaires se révoltent du fait du non-paiement de leurs soldes sept. 1991 et pillent Kinshasa: 117 morts à Kinshasa. Intervention militaire franco-belge.

A minuit, le président Mobutu s'adresse à la nation. Il demande aux militaires de cesser le pillage, de retourner dans leurs camps. Il leur garantit d'avance l'impunité en leur accordant son pardon «paternel» et présidentiel. Il annonce également l'intervention des militaires français et belges qui viennent assurer la protection de leurs ressortissants.

14·15 août Election d'Etienne Tshisekedi wa Mulumba par la plénière de la Conférence nationale souveraine, dans la nuit mémorable du 14 au 15 août 1992.

30 sept. Au terme d'une troisième journée de concertation, l'ordonnance porte nomination d'Etienne Tshisekedi au poste de Premier ministre.

Nommé Premier ministre par la CNS, Etienne Tshisekedi est démis par Mobutu fin octobre.

Oct. 1991 Comme la Belgique, la France suspend sa coopération civile et militaire (officielle). Retrait des 70 officiers et sous officiers français servant sous uniforme zaïrois au sein de la Garde présidentielle. Une trentaine de para-commandos de la DGSE restent sur place. MAGRIVI et FIP poussent les Hutu du Zaïre à la désobéissance civile, au refus de s'acquitter des taxes, de participer aux travaux communautaires, et parfois aux embuscades et aux vols. Instauration du multipartisme.

1992

Les autorités régionales du Nord-Kivu remplacent la quasitotalité des gendarmes originaires d'autres régions par les Nande, Hunde et Nyange à Walikale et Masisi. La tendance est aussi d'exclure les Congolais d'expression rwandaise. Les populations rurales, principalement dans les zones de Masisi et de Rutchuru, mobilisent des idéologies xénophobes. On assiste à la formation de milices populaires communautaires armées : Katuku à Walikale, Ngilima à Masisi ; Batiri à Rutshuru, Lubero et Beni. Des attaques mortelles sont régulièrement organisées contres les pâturages des Banyamulenge également victimes de persécutions, tortures par l'armée et les services secrets ainsi que de pillages systématiques.

Des jeunes Hunde, Nyanga et Tembo, appuyés politiquement Mars et matériellement par les autorités et la gendarmerie locales, 1993 organisent les premiers massacres de paysans hutu dans l'est de la province de Walikale, précisément dans les localités de Ntoto et Buovi.

Passage du vice-gouverneur du Nord-Kivu Bamwisho lequel 8 mars déclare que les forces de sécurité doivent prêter main forte aux 1993 véritables autochtones pour les aider à « exterminer » les Tutsi.

Deux jours après l'appel au meurtre du vice gouverneur, un groupe 20 mars de nyanga et hunde armés de fusils et de machettes attaque un 21 mars marché à Walikale et tue un grand nombre de Rwandophones.

Le même groupe tue un grand nombre de Rwandophones à la 21 mars sortie des chapelles catholiques et protestantes dans le groupement 21 mars

22/23 avr. A Masisi, la jeunesse dite « intellectuelle hunde » s'attaque aux Rwandophones et des victimes se comptent par dizaines. Dans la panique générale qui s'ensuit, de nombreux Banyarwanda se noient dans la rivière Luindi.

> En réaction, des groupes hutu du Masisi et du Bwito s'en prennent aux populations dites autochtones. Une riposte s'organise ; les Banyarwanda s'en prennent à leur tour aux autochtones hunde et nyanga dans les villages de Bukala, Lwama, Kasura, Muteto, etc., tuant de nombreux civils. En six mois, les confrontations provoquent, selon les sources, entre 3000 et 20 000 morts et plus de 300 000 déplacés. Le bilan de ces violences ethniques diverge sensiblement selon les sources. Les sources les plus fiables font état de 966 autochtones morts ou disparus pour 1.238 tués côté banyarwanda.

> D'autres sources plus partisanes font état de 4.655 tués pour la communauté hunde. Les violences se poursuivent durant de longs mois dans toute la région comme à Buabo, Buvumu, Kalangala. Kaniro, Luibo, Bulindi, Osso, Katoyi, etc. où des centaines de Banyarwanda sont tués. Un court apaisement est obtenu à la fin de l'année suite à diverses rencontres entre les représentants des Églises, les autorités coutumières et les ONG, et à la présence des militaires de la DSP.

Burundi : victoire de Melchior Ndadaye à l'élection présidentielle.

Burundi : coup d'Etat du colonel Jean Bokomagu, de Nicolas 2I oct. Mayugi et de Jean-Baptiste Bagaza. Assassinat du président 1993 Melchior Ndadaye. Début de la guerre civile. Fuite vers le Congo Hutu Burundais partisan du Président Melchior Ndadaye.

Nov-déc. Kivu: l'arrivée des réfugiés hutu burundais partisans du Président Melchior Ndadaye pour les premiers, contribue à l'exacerbation 1993 de la haine contre les Tutsi congolais que les réfugiés assimilaient aux Tutsi de leur pays et qui, en réalité, étaient des témoins génants pour la création d'une base arrière en RDC en vue d'une reconquête du pouvoir au Burundi.

Attentat contre l'avion transportant le président rwandais 6 avr. Habyarimana et le président burundais. 1994

avr.-juill 1 Génocide des Tutsi du Rwanda.

14-17 juill Au moins 1.500.000 Hutu rwandais se réfugient au Nord et au Sud-Kivu forcés de suivre la retraite vers le Zaïre des FAR 1994 (Forces Armées Rwandaises) et des Interahamwe, responsables du génocide des Tutsis en 1994 au Rwanda.

Le choléra se déclare parmi les réfugiés de Goma.

oct. 1004 Violence à grande échelle contre les Tutsi au Kivu. Elle implique les milices Ngilima et Maï-Maï, issus des tribus dites « autochtones » mais également les ex-FAR et les Interahamwe en collaboration avec la MAGRIVI (Mutuelle des Agriculteurs des Virunga), organisation extrémiste hutu créée dans les années 1075 au Zaïre par les soins du Rwanda dans le but de déstabiliser les Tutsi.

L'extermination des Tutsi du Nord-Kivu atteint son paroxysme. fin 1995 Après une période d'accalmie, les violences reprennent de plus 25 janv. belle début 1996. Au moins dix Banyarwanda sont assassinés par 1996 les miliciens mai mai lors d'un raid sur Bibwe.

1993

Un ancien administrateur de Mai-Mai Bunyakiri explique l'évolution du mouvement Mai-Mai : « Notre évolution a connu 3 étapes. Dans un premier temps, il y avait des exactions des Hutu contre les autochtones. Les jeunes s'étaient organisés pour les contrer avec le mouvement Katuku venu du Nord-Kivu en guerre contre les Hutu et Tutsi (MAGRIVI) les premiers jeunes mobilisés prétendaient agir pour le compte du chef Moroba (on parlait de Katuku Ka Muroba).

Dans le deuxième temps, les Hutu sont arrivés pourchassés par les Tutsi. Les jeunes ont solidarisé avec les nouveaux venus hutu en échange des fusils et munitions. L'attaque a été dirigée vers les Tutsi devenus l'ennemi commun. C'est ainsi qu'ils ont changé le nom : au lieu de Katuku on a parlé de combattants maï-maï.

Le troisième temps c'est l'entrée de l'AFDL, le mouvement a pris l'appellation Forces Armées de Libération (FAL) puis Forces armées de Libération de Bantous (FALBA). Après avoir été formé au mouvement Katuku et chez les mai-mai Kasidiens, Padiri Bulenda est venu formaliser les Mai-Mai de Bunyakiri devenus un force militaire contre l'AFDL, le RCD ».

Les rescapés des massacres anti-Tutsi fuient en nombre le Zaïre pour se réfugier au Rwanda. Le gouvernement rwandais les réunit dans des camps des réfugiés à proximité de la frontière, à Gisenyi et à Ruhengeri, rappelant leur nationalité zaïroise. D'autres se réfugient en Ouganda, à Kisoro.

De passage à Kigali, Kengo wa Dondo, Premier Ministre du Zaïre, déclare que la réintégration des réfugiés congolais rwandophones dans la société congolaise est difficile, contestant la validité de leur prétention à la nationalité zaïroise, il affirme que « Même si le gouvernement zaïrois leur reconnaissait la nationalité, l'hostilité des populations "autochtones" ne faciliterait pas leur réintégration »,. Massacre de Tutsi réfugiés au monastère de Mokoto (Nord-Kivu), assiégé par un groupe de 200 à 300 assaillants hutu.

14 mai 1996

Juilletsept 1996

Menaces répétées du Vice-Gouverneur du Sud-Kivu à la radio officielle à l'égard des Banyamulenge les invitant à quitter le pays. Le commissaire de la zone d'Uvira incite à la chasse aux Banyamulenge. Au cours d'un discours incendiaire tenu dans un temple protestant il dit ceci : « Quand vous rencontrez un serpent sur la route, que faites vous ? Vous le tuez n'est-ce pas? Alors, qu'attendez vous? Ne voyez vous pas des serpents parmi nous ? »

Fin août Des milices Bafulero dépendant du Vice-Président de l'Assemblée Nationale, Anzuluni Bembe (un Mubembe, né à Bujumbura d'une mère burundaise-Hutu), commencent à tuer les Banyamulenge et à les chasser des hauts plateaux. Elles sont aidées dans cette entreprise macabre par des miliciens hutu burundais qui ont participé aux massacres génocidaire des Tutsi en 1993 au Burundi et au génocide des Tutsi du Rwanda en 1994.

9 sept. 1996 Début du flux de réfugiés en provenance du Sud-Kivu vers le Rwanda pour échapper aux tueries. La violence s'étend désormais sur Bukavu, chef-lieu de la province du Sud-Kivu, où des manifestations réclamant l'expulsion de tous les Tutsi vers le Rwanda deviennent quotidiennes. Les exactions contre les Tutsi se multiplient. Elles sont l'œuvre des Forces Armées Zaïroises (FAZ), des miliciens hutu, et certains éléments de la population.

28 sept.

Une guerre éclate dans les montagnes surplombant Uvira entre les Forces armées Zaïroises (FAZ) et l'Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo (AFDL), présidée par Laurent-Désiré Kabila et soutenue par le Rwanda.

Les rebelles qui comptent de nombreux Banyamulenge dans leur rangs disent vouloir mettre fin à la dictature Mobutu et garantir la nationalité pour tous. Paradoxe de l'histoire, Laurent-Désiré Kabila s'allient aux enfants Banyamulenge qui avait empêché en 1967, la rébellion conduite par le même Kabila, Pierre Mulele et Gaston Soumialot de s'emparer de toute la région du Kivu.

Dès que l'AFDL déclare la guerre au régime de Mobutu, une xénophobie s'abat sur les Tutsi et ceux qui leur sont morphologiquement proches. Tous les mouvements fascistes entrent dans la danse : Interahamwe, ex-FAR, les rebelles burundais des FDD (Forces pour la Défense de la Démocratie) et du PALIPEHUTU (Parti pour la Libération du Peuple Hutu), les Maï-Maï.

Sur ordre des autorités administratives et militaires, certains éléments de la population, les Kadafi (vendeurs de carburant) à Goma et les « volontaires » à Bukavu, dirigent les massacres. Dans la ville de Goma, les Tutsi sont taxés de « Bobolia » (chien errant que les enfants pourchassent à coup de pierres). La Situation similaire dans toutes les métropoles du pays (Kisangani, Lubumbashi, Kinshasa, et ailleurs).

Lancement d'un ultimatum par le Vice-Gouverneur du Sud-Kivu, le Pasteur Kyembo Wa Lumona, ordonnant aux Banyamulenge de quitter les hauts plateaux dans un délai d'une semaine. Au plus fort moment de la chasse aux Tutsi, l'Archevêque de Bukavu, Monseigneur Christophe Munzihirwa, dit à ses ouailles qu'il est inadmissible que le peuple tutsi attaque le Kivu qui lui a toujours servi d'accueil et leur demande de résister à l'occupation. Ces propos avaient pour effet de faire du Tutsi l'ennemi de l'intérieur, le complice de l'envahisseur et ne pouvaient que servir de support idéologique à la violence anti-Tutsi.

25 oct. 1996

L'Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo-Zaïre (AFDL) est créée, dirigée par Laurent-Désiré Kabila.

28 oct. 1996

Le Conseil de Sécurité de l'ONU fait état du rôle central du Zaïre dans l'armement et l'entraînement des milices.

30 oct. 1996

Bukavu tombe dans les mains de l'AFDL. Mgr Christophe Munzihirwa est assassiné. Depuis, l'Église de Bukavu jure la guerre au Rwanda et aux Tutsi auxquels elle attribue la responsabilité de l'assassinat. L'Église finance la production des chansons qui célèbrent Munzihirwa comme martyr. Les médias catholiques sont également mis à contribution. Les ONG chrétiennes prennent la tête des organisations membres de la branche extrémiste de la société civile du Sud Kivu. Cette province, à majorité catholique, devient inhabitable pour les Tutsi.

1996

nov. déc. L'AFDL démantèle les camps de réfugiés rwandais gérés par les ex-Forces armées rwandaises (ex-FAR) et les milices Interahamweresponsables du génocide de 1994.

2 mars 1997

La rébellion s'empare de l'immense camp de réfugiés de Tingi Tingi, à Kindu (province de Maniema) mettant en fuite près de 120 000 réfugiés.

Avr.

Déroute des FAZ, L'AFDL contrôle les deux-tiers du territoire. L'AFDL entre dans Kinshasa

17 mai 1997

Présidence de Laurent-Désiré Kabila

28 mai

Le Congo-Zaïre est rebaptisé République démocratique du Congo et Kabila s'autoproclame Président.

1997 1997 1998

Entre 700 et 1000 Tutsi congolais réfugiés au Rwanda sont massacrés par des ex-FAR et Interahamwe, basés au Zaïre, au cours de leurs incursions dans les provinces de Gisenyi et de Ruhengeri. (Mudende en août et déc. 1997, Nkamira en mai 1998)

25 nov. Arrestation du jeune commandant Masasu Nindaga, co-fondateur de l'AFDL, au prétexte qu'il fomentait un coup d'Etat. 1997

11 juillet 1998

Le Président Kabila démet le commandant James Kabarebe (rwandais) de ses fonctions de chef d'Etat-major intérimaire des FAC (Forces Armés Congolaises), le nomme au poste de Conseiller Militaire Spécial et le remplace par un Congolais, le Général Célestin Kifwa de la Police Nationale (ex-FAZ).

Annonce par le Directeur de Cabinet au Ministère de la Défense, 27 juillet le Colonel Kokolo, de la fin de la présence des soldats rwandais et 1998 autres étrangers sur le territoire congolais.

29 juillet Embarquement à l'aéroport de N'Djili (Kinshasa) de militaires rwandais, y compris James Kabarebe. 1998

30 juillet Le Ministre d'Etat, Déogratias Bugera (Tutsi du Nord-Kivu), est porté disparu. 1998

2 août 1998

Début de la deuxième guerre au Congo : Des troupes de Banyamulenge basées à Goma se mutinent. Le Rwanda leur apporte une assistance. Pour contrer cette opposition armée, le Président Kabila en appelle à l'aide des Hutu militants dans le Congo oriental et monte la population du Congo contre les Tutsi. Dans un discours à la Télévision et Radio Nationales, Abdullaye Yerodia, alors Ministre des Affaires Etrangères, qualifie les Tutsi de « vermine ». Ils doivent « subir le sort des Juifs », selon Mwenze Kongolo, un proche de Kabila.

Tous les mouvements armés, anti-Tusti, combattent aux côtés des troupes loyalistes. A Kinshasa, des Tutsi sont enroulés dans le feu et jetés au fleuve. Le Président Kabila donne l'ordre d'exterminer 20.000 Banyamulenge qui habitent à Vyura (Province du Katanga).

4 août 98 Arrestation de centaines de Tutsi à Kinshasa.

16 août 1998

3 oct.

1998

Le Rassemblement Congolais pour la démocratie (RCD) est créé. Laurent Nkunda devient l'un des commandants du Rassemblement. L'ONU déplore le déplacement massif de la population à Kalemie et à Uvira. Entre 8000 et 10.000 Banyamulenge sont concernés.

nov. 1998 Réarmement des ex-Far et des miliciens génocidaires en RDC.

Publication du rapport de la Commission internationale d'enquête des Nations unies sur le trafic d'armes illégales dans la région des Grands Lacs. Ce rapport concerne le réarmement et le financement, en partie grâce au commerce de la drogue. des soldats des ex-FAR et Interahamwe hutu, réfugiés sur le territoire de la RDC. Le rapport note que de célèbres ex-FAR et Interahamwe seraient engagés dans ce commerce à Mombasa et à Dar Es-Salaam. [...] Le rapport estime qu'il y aurait entre 5 et 8 000 ex-FAR et Interahamwe dans le nord de la RDC et 10 000 dans le sud, nombre qui serait continuellement en hausse. puisque de nombreux rebelles hutu convergent vers la RDC de divers pays où ils étaient dispersés : Congo-Brazzaville, Soudan, République centrafricaine, Angola, Burundi, Rwanda, Tanzanie, Ouganda et Zambie. Et ils recevraient un soutien considérable de la part de certains gouvernements de la région. En conclusion, le rapport estime que la région des Grands Lacs se dirige vers "une catastrophe avec des conséquences incalculables qui demandent des mesures urgentes, globales et décisives" de la part de la communauté internationale. Les ex-FAR et Interahamwe seraient devenus "un élément important" pour lutter contre le RCD et ses alliés, le Rwanda et l'Ouganda. Du fait de leur utilité tactique pour Kabila, les militaires et miliciens génocidaires acquièrent "une sorte de légitimité" politique nouvelle en dépit du fait qu'ils n'ont pas abdiqué leur idéologie. Leurs représentants sont reçus par le Pape et Jacques Chirac.

9 déc. 1998

Le RCD organise une cérémonie officielle d'inhumation à Uvira de 70 Banyamulenge amenés de Kalemie. Deux charniers sont découverts à Kisangani. A Lubumbashi, des corps des Tutsi gisent dans les principales artères de la ville.

27 déc. 1998 Arrivée dans les camps de déplacés de 130 familles Banyamulenge en provenance de Vyura.

18 janv.

1999

Conclusion d'un accord en Namibie, par les représentants de 5 pays s'affrontant dans l'ex-Zaïre: l'Angola, la Namibie et le Zimbabwe aux côtés de Kabila; l'Ouganda et le Rwanda du côté des rebelles. L'accord prévoit un cessez-le-feu et demande le déploiement d'une force d'interposition de l'ONU.

1999

Le Ministre des Droits Humains Léonard She Okitundu, accusé d'être pro Tutsi, est menacé par les « Comités de pouvoirs populaires » créés par Kabila.

17 mai 99 Une scission a lieu au sein du RCD.

août L'accord de cessez-le-feu est ratifié par le RCD et le Mouvement de libération du Congo (MLC).

Arrestation par la Police Militaire du Commandant Masasu Nindanga (né d'un père shi et d'une mère tutsi), Conseiller Spécial de Kabila pour la Sécurité et co-fondateur de l'AFDL. Il sera par la suite exécuté. (Plus haut, il est dit qu'il a été arrêté le le 25 novembre 1997)

16 janv. Laurent-Désiré Kabila est assassiné par l'un de ses gardes du corps, 2001 à Kinshasa.

2001 – 2013 Présidence de Joseph Kabila

17 janv. Joseph Kabila succède à son père Laurent-Désiré, comme Président du Congo RDC.

15 oct. 2001 Ouverture officielle du dialogue intercongolais à Addis-Abeba, en Ethiopie. Ce forum réunit 80 délégués représentant le gouvernement congolais, les rébellions, l'opposition politique et la société civile. Il doit régler le volet politique de l'accord de Lusaka dont le cessez-le-feu n'a pas été respecté depuis juillet 1999. Mais il est immédiatement interrompu pour ne reprendre qu'en février 2002.

L'éruption du volcan Nyiragongo dévaste la ville de Goma (45

17 janv. 2002

morts et 340 000 sinistrés).
vr. Reprise du dialogue interc

25 févr. -18 avr. 2002 Reprise du dialogue intercongolais à Sun City, en Afrique du Sud, sous la médiation de l'ancien président botswanais Ketumile Masire. Quelque 300 délégués du gouvernement congolais, des mouvements rebelles congolais soutenus par l'Ouganda (MLC, RCD-ML dénommé aussi RCD-Kisangani), de l'opposition politique et de la société civile sont réunis pour élaborer un accord sur le régime de transition à mettre en place avant les élections. Un accord partiel du partage du pouvoir est conclu. Il n'est pas signé par le RCD-Goma et plusieurs partis d'opposition radicaux. Mutinerie au sein de la branche armée du RCD-Goma à

Mai 2002

Mutinerie au sein de la branche armée du RCD-Goma a Kisangani. Les mutins s'emparent de la radio officielle et invitent la population à chasser les Rwandais de la RDC. Mais, comme qui dit « Rwandais » dit « Tutsi » dans le pays de Kabila, des Tutsi sont exterminés à l'arme blanche. La mutinerie est violemment réprimée par le Général Laurent Nkunda, alors commandant de la région militaire à Kisangani.

Juin 2002	Troisième affrontement entre le Rwanda et l'Ouganda à Kisangani. L'Armée patriotique rwandaise (APR) chasse de la ville l'armée
	ougandaise, les Forces de défense populaires d'Ouganda (UPDF),
30 juill.	faisant près de 1 200 morts parmi la population.
2002	Un accord de paix entre la RD Congo et le Rwanda est signé à Pretoria. Le président rwandais Paul Kagame s'engage à retirer ses
	30 000 soldats de la RDCongo en échange du désarmement et du
	regroupement par le gouvernement congolais de quelque 12 000 rebelles extrémistes hutu rwandais (ex-Forces armées rwandaises
	et milices Interahamwe responsables du génocide de 1994) repliés
	en RDC, puis de leur rapatriement au Rwanda.
6 sept. 2002	Accord entre la RDC et l'Ouganda signé à Luanda (Angola) . Il prévoit le retrait total des troupes ougandaises du nord-est du
	territoire et la normalisation des relations diplomatiques entre les
	deux pays. La date du retrait est maintes fois repoussée.
5 oct. 2002	Fin du retrait des troupes de l'Armée patriotique rwandaise (APR).
30 oct.	•
2002	Fin du retrait des troupes angolaises, namibiennes et zimbabwéennes, alliées au gouvernement congolais.
17 déc.	Poursuite du dialogue intercongolais à Prétoria sous la médiation
2002	de l'ONU et de l'Afrique du Sud : l'accord de cessez-le-feu de
	Lusaka de juillet 1999 est complété par un accord politique global sur le partage du pouvoir pendant une période de transition de
	deux ans entre Joseph Kabila et quatre vice-présidents émanant
	des quatre composantes des négociations ouvertes depuis octobre
	2001: le gouvernement, les deux principaux mouvements rebelles
	(MLC et RCD-Goma), l'opposition non armée et la société civile.
	Des élections générales auront lieu après la période de transition, en juin et juillet 2005.
Fin 2002	Les troupes étrangères se sont officiellement retirées de la
	RDCongo. Mais dans l'est et le nord-est, les combats impliquant
	une myriade de groupes armés rivaux redoublent d'intensité.
2 avr.	Clôture et signature de l'Acte final du dialogue intercongolais à
2003	Sun City (Afrique du Sud).
	L' « accord global et inclusif » aménagera la période de transition prévue jusqu'en juillet 2005.
3 avr.	
2003	Des affrontements interethniques à Bunia, en Ituri, font 966 morts.

2003 Les troupes ougandaises achèvent leur retrait de la RDC. 7 mai 2003 Un Parlement de transition est installé. 22 août 2003 Par la résolution 1484 adoptée par le Conseil de sécurité, l'ONU 30 mai décide la création d'une force multinationale d'urgence en Ituri 2003 pour sécuriser Bunia. Elle est déployée par l'Union européenne et placée sous commandement français (effectifs: 1 850 hommes de neuf pays, en majorité français). Nom de code : Artémis. L'opération débutera le 6 juin 2003. A Bukavu, des combats opposent les soldats dissidents commandés 25 mai-2 par le Général Laurent Nkunda (un Tutsi du Nord-Kivu) et juin 2004 le Colonel Jules Mutebutsi (un Munyamulenge) aux troupes loyalistes dirigées par le Général Budja Mabe, commandant de la dixième région militaire basée à Bukavu. Les soldats dissidents accusent le Général Budja Mabe de diriger les massacres des Banyamulenge. Le Général Budja Mabe accuse, pour sa part, les dissidents de vouloir créer une troisième guerre à partir de l'Est. Les Mayi-Mayi et les Ex-FAR combattent aux côtés des troupes régulières. 27 Banyamulenge sont massacrés et plus de 3000 se réfugient au Rwanda voisin. Nomination d'un gouvernement de transition en République 30 juin démocratique du Congo selon l'accord conclu à Prétoria le 17 2003 décembre 2002. Dirigé par le chef de l'Etat Joseph Kabila assisté de quatre vice-présidents, le gouvernement d'union nationale où sont représentées toutes les composantes du dialogue intercongolais (gouvernement, MLC, RCD et opposition politique) est chargé de préparer des élections libres dans un délai de deux ans. Fin de l'opération Artémis en Ituri relayée par environ 4 700 ier sept. casques bleus de la MONUC (Brigade de l'Ituri) dont le mandat 2003 a été élargi et renforcé par la résolution 1493 du 28 juillet 2003 du Conseil de sécurité. La tension monte à nouveau entre les gouvernements rwandais et congolais après l'attaque d'un village rwandais par des rebelles rwandais hutu, basés en RDC, responsables du génocide de 1994 et regroupés sous le nom de Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR).

Promulgation de la constitution de transition.

4 avril

14 mai	Six des sept groupes armés opérant en Ituri signent l' «Acte
2004	d'engagement de Kinshasa » par lequel ils s'engagent à déposer les armes.
16 mai	Le gouvernement congolais nomme les nouveaux gouverneurs et
2004	vice-gouverneurs des onze provinces. La restauration de l'autorité de l'Etat sur l'ensemble du territoire est une composante majeure du processus de réconciliation en cours en RDC.
26-mai-	Le gouvernement congolais nomme les nouveaux gouverneurs et
9 juin	vice-gouverneurs des onze provinces. La restauration de l'autorité de l'Etat sur l'ensemble du territoire est une composante majeure du processus de réconciliation en cours en RDC.
2 juin	Les soldats du Général Nkunda prennent le contrôle de la ville de
2004	Bukavu. Ils exigent une enquête sur le massacre des Banyamulenge à Bukavu et le retour de ceux qui se sont réfugiés dans la province
	rwandaise de Cyangungu.
10 juin	Profitant du retrait de la ville par les hommes de Laurent Nkunda,
2004	à la demande de la MONUC (Mission des Nations Unies au
	Congo), les loyalistes reprennent Bukavu.
	Une manifestation de soutien à l'armée régulière est organisée par
	la société civile. Les manifestants scandent des slogans anti-Tutsi.
	Deux Banyamulenge sont tués et 500 se réfugient au Rwanda.
	A Bukavu, les maisons des Banyamulenge sont incendiées. Pour
	échapper aux exactions, 5.000 Banyamulenge quittent Uvira et se réfugient au Burundi voisin.
11 juin	Les militaires de la garde présidentielle mènent une tentative de
2004	coup d'Etat.
25 juin	Sous la pression des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne, et sous les
2004	auspices du président nigérian Obasanjo, un mini-sommet réunit
	au Nigéria le président congolais Joseph Kabila et son homologue
	rwandais Paul Kagame pour tenter d'apaiser les tensions entre les deux pays.
13 au 14	Massacre de 166 réfugiés congolais Banyamulenge à Gatumba,
août 2004	localité de la province rurale de Bujumbura, limitrophe du territoire
	d'Uvira, de la province du Sud-Kivu en RDC. Des dirigeants de
	l'ancien mouvement armé burundais « PALIPEHUTU-FNL »
	sont soupçonnés d'être impliqués dans la tuerie.
22 sept.	La RDC et le Rwanda acceptent de mettre en œuvre un
2004	Mécanisme conjoint de vérification (MCV) pour aider à résoudre les questions de sécurité le long de leur frontière commune.

oct. 2004	La résolution 1565 du Conseil de sécurité de l'ONU proroge le mandat de la MONUC jusqu'au 31 mars 2005 et autorise l'augmentation des effectifs de 5900 personnes.
16 oct. 2004	Joseph Kabila se rend pour la première fois depuis le début de la transition dans l'est du pays, notamment à Kisangani, cheflieu de la Province orientale, et à Kindu, chef-lieu du Maniema, pour affirmer la restauration de l'Etat et la réunification du pays, partagé sur les plans militaire, administratif et politique depuis 1999 entre mouvements rebelles et gouvernement central.
26 oct. 2004	Siganture à Kigali, sous l'égide des Etats-Unis, d'un accord entre la RDC, le Rwanda et l'Ouganda aux termes duquel les trois pays s'engagent à coopérer au sein d'une commission de défense et sécurité en vue de neutraliser les groupes armés opérant dans la région.
19-20 nov. 2004	Sommet de Dar-es-Salam (Tanzanie) ouvrant la Conférence internationale pour la paix, la sécurité, la démocratie et le développement dans la région des Grands Lacs réunie à l'initiative de Kofi Annan, Secrétaire général de l'ONU.
Déc 2004	De violents combats ont lieu à Kanyabayonga, au Nord-Kivu, entre des soldats issus du RCD, ex-rébellion et l'armée régulière congolaise. Les mutins accusent cette dernière de soutenir les FDLR (Forces démocratiques de libération du Rwanda) réfugiées en RDC qui, selon les mutins, exercent des violences contre les Tutsi congolais d'origine rwandaise installés dans la région. De son côté, le Rwanda reproche à la RDC de ne pas désarmer les FDLR, qui menacent sa sécurité, comme le prévoit l'accord RDC-Rwanda du 22 septembre 2004.
29 mars 2005	Par la résolution 1592 du Conseil de sécurité [PDF, 42 Ko], le mandat de la MONUC est prolongé jusqu'au 1er octobre 2005. En mars, la mission lance de vastes opérations militaires dans la région de Bunia pour tenter de sécuriser la zone ravagée par les milices ethniques rivales lendu et hema qui refusent le processus de désarmement et de réinsertion dans la nouvelle armée congolaise.
13 mai 2005	Le Parlement de RDC adopte une nouvelle Constitution qui pose les fondement d'un Etat démocratique avec un président élu au suffrage universel et des représentants librement élus. La RDC opte pour un régime semi-présidentiel dans un Etat unitaire fortement décentralisé comprenant 26 provinces au lieu de 11. Le texte doit être entériné par référendum le 27 novembre 2005.

		1
17 juin 2005	Le Parlement de la RDC vote à une large majorité la prolongation de la transition politique jusqu'au 31 décembre 2005, en raison du retard pris par les travaux de la Commission électorale indépendante. Lancée en 2003, elle était censée s'achever le 30 juin 2005	
15 déc. 2005	Le Parlement vote une seconde prolongation de six mois de la transition politique, du 1 er janvier au 30 juin 2006.	
18-19 déc. 2005	Le projet de Constitution est approuvé par référendum avec 84,31% des suffrages.	
23 janv.	Huit casques bleus guatémaltèques de la MONUC sont tués en	
2006	Ituri lors d'un accrochage avec des rebelles ougandais implantés en RDC. Depuis la création de la MONUC en 1999, 28 casques bleus ont été victimes des rebelles	
25 avr. 2006	La résolution 1671 (2006) du Conseil de sécurité de l'ONU autorise le déploiement de l'EUFOR RDCongo, opération temporaire de l'Union européenne constituée d'une force de 2 000 hommes devant soutenir les 17 000 soldats de la MONUC. Placée sous commandement allemand, l'opération est chargée d'assurer la sécurité pendant et après les élections présidentielles et législatives du 30 juillet prochain qui mettront un terme à la	
20 mai-	période de transition.	
1er juin 2006	Les Forces armées de la RDC (FARDC) et la MONUC déclenchent une offensive en Ituri contre les miliciens du Mouvement révolutionnaire congolais (MRC).	
30- juill	1er et 2e tour des élections présidentielles. Le président congolais	
et 24 oct. 2006	sortant Joseph Kabila est élu au 2ème tour de l'élection avec 58,05% des voix contre 41,91% à son rival, le vice-président sortant Jean-Pierre Bemba. Il est investi le 6 décembre.	
3 févr. 2007	Les violences dans la province du Bas-Congo opposant les forces armées au groupe politico-religieux Bundu Dia Kongo qui soutient l'opposant Bemba (Mouvement de libération du Congo) font environ 90 morts.	
5 févr.	Antoine Gizenga, 1er ministre de la RDC, forme un gouvernement	
2007 15 févr.	de 60 membres chargé d'entamer la reconstruction de la RDC.	
15 levr. 2007	La résolution 1742 (2007) du Conseil de sécurité de l'ONU autorise la prolongation du mandat de la MONUC jusqu'au 15 avril 2007.	

26-28 févr 2007	A Kinshasa, les parlementaires des 11 pays de la région des Grands lacs se réunissent pour amorcer la mise en œuvre du Pacte sur la sécurité signé le 15 décembre à Nairobi.
2 mars	Les forces gouvernementales et les combattants de Bemba
2007	s'affrontent à Kinshasa.
23 mars	Bemba se réfugie à l'ambassade d'Afrique du Sud à Kinshasa.
2007	0 1 1 0 17
mai 2007	18 civils sont massacrés dans le Sud-Kivu.
3 déc.	Les soldats du CNDP commandés par le général Nkunda et les Forces armées congolaises s'affrontent dans le Nord-Kivu.
2007 12 déc.	Le nombre de soldats de la MONUC, déployés au Kivu pour
2007	protéger les populations et soutenir les Forces armées congolaises contre les rebelles, passe de 35000 à 4500 hommes.
26 août	Laurent Nkunda lance une nouvelle offensive qui lui permet
2008	d'agrandir la zone qu'il contrôle dans le Nord-Kivu et d'amener ses troupes à quelques kilomètres de Goma fin octobre.
8 oct.	Laurent Nkunda s'empare du camp militaire de Rumangabo (50
2008	km au nord de Goma). Les FARDC en reprennent peu après le
	contrôle. Depuis le mois d'août, 100 000 habitants du Nord-Kivu
	ont dû quitter leurs habitations.
9 oct. 2008	Le Rwanda dément les accusations portées par la RDC d'avoir engagé des troupes aux côtés du CNDP.
26 oct.	Le CNDP reprend le contrôle de Rumangabo. La foule prend à
2008	partie la MONUC, à Goma.
27 oct.	20 000 civils fuient, en direction de Goma, la localité de Kibumba
2008	(35 km au nord de Goma) attaquée par le CNDP. Deux véhicules blindés de la MONUC sont détruits, plusieurs casques bleus
	blessés. Le général Diaz, commandant espagnol de la MONUC,
	annonce sa démission. Un nouveau gouvernement est en place à
	Kinshasa, Adolphe Muzito est premier ministre. Rutshuru tombe
28 oct.	Des hélicoptères de combat de la MONUC ouvrent le feu sur
2008	les rebelles de Nkunda dans la zone de Kibumba. Le Conseil de
2000	sécurité de l'ONU se contente de « condamner fermement » les
	offensives rebelles et d'exprimer son « soutien » aux efforts de la
	MONUC sans donner suite à la demande de renforts présentée
	par le chef de la MONUC, Alan Doss.
29 oct.	Les FARDC abandonnent Goma, capitale du Nord-Kivu, pour se
2008	replier vers le sud en direction de Bukavu (Sud-Kivu).

29 oct. 2008 Nkunda renonce à prendre la ville de Goma, déclare un cessez-lefeu unilatéral et demande l'ouverture de négociations à Kinshasa. L'Assemblée nationale congolaise à Kinshasa se prononce à l'unanimité pour des négociations directes avec Nkunda.

30 oct. 2008 Karel de Gucht, ministre belge des Affaires étrangères, estime « qu'une action militaire européenne [avait] du sens », proposant l'envoi de « 2000 à 3000 soldats bien équipés ». Britanniques et Allemands s'opposent à ce scénario. La France recadre sa position : à l'issue d'une réunion au Quai d'Orsay avec le chef de la diplomatie européenne Javier Solana, en présence du conseiller diplomatique de l'Élysée, Jean-Daniel Levitte, Bernard Kouchner renonce à sa proposition de la veille : « il ne faut pas imaginer que des troupes européennes vont se battre aux côtés de la MONUC».

ier nov.

Nkunda organise une cérémonie officielle de mise en place d'une nouvelle administration, sous contrôle du CNDP.

4 nov.

Des combats opposent le CNDP à des miliciens Maï-Maï près de Rutshuru, à Kiwanja (80 km au nord de Goma), en proximité immédiate d'une base de la MONUC. Alain Le Roy, haut responsable de l'ONU au Kivu, réclame des « troupes supplémentaires » pour la MONUC.

5-6 nov 2008 Le CNDP est accusé du massacre plus d'une centaine d'habitants de Kiwanja, sous les yeux des casques bleus de l'ONU qui auraient laissé faire, retranchés dans leur camp. Le CNDP s'empare de Nyanzale (80 km au nord-ouest de Goma) ainsi que de Kikuku, à 9 km plus au nord, s'ouvrant la route vers Kanyabayonga, ville qui verrouille le nord de la province.

7 nov 2008

334

Réunion à Nairobi des chefs d'État de la région en présence de Jean Ping (Union africaine), de Ban Ki-moon, secrétaire général des Nations-Unies, et d'Olesegun Obasanjo, nommé depuis le 3 novembre, envoyé spécial de l'ONU au Kivu. Les participants, chefs d'État africains, représentants de l'Union africaine et des Nations unies s'accordent pour exiger un « cessez-le-feu immédiat » et l'ouverture d'un couloir humanitaire. Le CNDP continue à exiger des négociations directes avec Joseph Kabila. En avalisant le projet de déploiement d'une force africaine, le sommet de Nairobi consacre l'abandon du projet français de force européenne au Kivu.

9 nov. Des combats opposent, sur un nouveau front, le CNDP à des groupes armés pro-gouvernementaux (Maï-Maï et FDLR) à Ngungu (en limite des provinces du Nord et du Sud-Kivu, à 60 km à l'ouest de Goma), « porte d'entrée pour le Sud-Kivu » selon le porte-parole militaire de l'ONU, provoquant la fuite de milliers de civils. Le cessez-le-feu demandé à la suite du sommet international de Nairobi est totalement ignoré.

10-11 nov. Pillages et exactions à grande échelle commis par les FARDC à Kanyabayonga, Kaïna et Kirumba (100 km au nord de Goma); plusieurs villages sont mis à sac sur la route reliant ces localités, sur une trentaine de kilomètres.

15-16 nov. Lors de la réunion de la SADC à Johannesburg, le président Kabila demande, sans l'obtenir, l'intervention de ses alliés, notamment de l'Angola et du Zimbabwe.

17 nov. L'armée gouvernementale évacue Kanyabayonga. Les Maï-Maï, 2008 tentent de bloquer les FARDC dans leur débandade. Le chef d'état-major des FARDC est limogé, le lieutenant-général Didier Etumba le remplace.

Le CNDP annonce le retrait unilatéral de ses troupes de 40 km sur plusieurs axes du front Nord, notamment entre Kanyabayonga et Nyanzale, ainsi qu'entre Kabasha et Kiwanja, affirmant vouloir donner « une chance à la paix » et « conforter » l'action du médiateur de l'ONU.

20 nov. Le Conseil de sécurité de l'ONU décide (résolution n° 1843) l'envoi en RDC de 3000 hommes supplémentaires pour renforcer la MONUC.

25 nov. L'ONG Human Rights Watch (HRW) dénonce les abus du régime Kabila : selon le rapport de HRW, depuis les élections « censées apporter » la démocratie en RDC « les forces de sécurité gouvernementales ont tué délibérément ou exécuté sommairement au moins 500 opposants présumés et en ont détenu environ 1 000 autres, dont beaucoup ont été torturés ». Le gouvernement de Kinshasa a immédiatement réfuté les conclusions du rapport d'HRW.

2 déc. Les FDLR reprennent position sur un axe de 40 km environ après
 2008 le retrait opéré unilatéralement par le CNDP et réinvestissent les localités d'Ishasa, Nyamilima et Kinyandoni.

4 déc. La RDC et le Rwanda se mettent d'accord pour le démantèlement des Forces Démocratiques pour la Libération du Rwanda (FDLR).

5 déc.

Le ministre congolais des Affaires étrangères, Alexis Thambwe
2008 Mwamba, déclare, à l'issue d'une rencontre à Goma avec son
homologue rwandaise, Mme Rosemary Museminali, qu' « une
rencontre aura lieu entre les représentants du gouvernement de
RDC et du CNDP sous les auspices de l'ONU et du médiateur le
8 décembre à Nairobi au Kenya ».

6 déc.

Les FDLR réclament l'ouverture d'un dialogue avec Kinshasa et Kigali qui ont adopté le 5 décembre un plan militaire pour les combattre à partir du 1er trimestre 2009. Les opérations de désarmement des FDLR devraient être menées conjointement par les FARDC et la MONUC avec un appui logistique et en renseignements du Rwanda.

7 déc.
Rencontre à Nairobi entre représentants du gouvernement de Kinshasa et du CNDP sous l'égide de l'ONU représentée par Olesegun Obasanjo. Soucieux de renouer avec Kigali, Bernard Kouchner, réagissant à la demande de Ban Ki-moon demandant l'envoi d'une bridging force au Kivu, exclut d'envoyer des troupes françaises au sol « car l'aéroport de Goma est trop proche de la frontière rwandaise ».

Les pourparlers entre le gouvernement congolais et le CNDP sont « bloqués ». Olesegun Obasanjo met en cause l'exigence, par la rébellion, de discussions englobant l'ensemble de la situation de la RDC et pas seulement le conflit du Kivu, ainsi que l'absence de mandat clair des négociateurs du CNDP. Le commissaire européen Louis Michel demande également à Nkunda d'abandonner ses revendications nationales pour se concentrer sur « les causes profondes » du conflit dans l'est du Congo. Et de déclarer également : « le président Kagamé m'a autorisé à dire à M. Nkunda que (...) son exigence d'avoir une négociation globale sur tous les problèmes de la RDC était inadéquate ». Le CNDP accuse le médiateur de l'ONU de partialité et claque la porte.

Un rapport d'experts de l'ONU accuse le Rwanda de soutenir le CNDP et d'apporter une aide multiforme au CNDP, notamment dans le recrutement d'enfants-soldats et dans la fourniture d'équipement militaire. Le rapport acuse également le CNDP et les FDLR de détourner à leur profit des sommes colossales en exploitant illégalement les richesses minières du Kivu : le CNDP contrôlerait la mine de coltan de Bibatama (territoire de Masisi) et vendrait le minerai à la MUNSAD, une société basée à Goma dirigée par un proche de Nkunda.

A la suite du gel par les Pays-Bas d'une aide de 4 millions de dollars au Rwanda, la Suède suspend son versement annuel au Rwanda de 14,5 millions de dollars d'aide budgétaire « en raison des conclusions des experts de l'ONU».

21 déc. Refus du CNDP de renouveler la trêve. Le gouvernement congolais se dit « déterminé à continuer le dialogue ». La reprise des négociations a été fixée au 7 janvier 2009.

5 janv. Le général Bosco Ntaganda, chef d'état-major du CNDP, annonce à la BBC que Laurent Nkunda est démis de ses fonctions de Président du CNDP. Le porte-parole du mouvement, Bertrand Bisimwa, affirme que « cette destitution est une supercherie » Cette destitution entraîne une scission du CNDP.

8 janv. La visite à Kinshasa du chef d'état-major rwandais James Kabarebe concrétise le rapprochement entre Kigali et Kinshasa et fait suite à l'accord du 5 décembre 2009 entre la RDC et le Rwanda prévoyant un plan conjoint pour désarmer les FDLR, jusque là supplétifs occasionnels des forces armées congolaises; les détails de ce plan ne sont pas rendus publics mais il semble qu'il doive permettre à l'armée rwandaise d'intervenir au Nord-Kivu aux côtés des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) pour traquer les FDLR en contrepartie de la mise à l'écart de Laurent Nkunda.

16 janv. Depuis Goma, la délégation du CNDP emmenée par Ntaganda déclare la fin des hostilités entre le CNDP et les FARDC en présence, notamment, du ministre congolais de l'Intérieur et de James Kabarebe pour le Rwanda.

A l'occasion de ses vœux au corps diplomatique, le président français Nicolas Sarkozy propose un « plan français de fin de guerre » prévoyant notamment une exploitation commune par le Rwanda et la RDC des richesses minières du Kivu reprenant les grandes lignes de celui présenté par un consultant américain, Herman J. Cohen, dans le New York Times du 16 décembre 2008 (« Can Africa Trade Its Way to Peace » prévoyant l'instauration d'un « marché commun » entre six pays de l'Afrique centrale et de l'est, dont la RDC et le Rwanda, qui garantirait aux pays membres « l'accès aux ressources minières et forestières du Kivu » et qui « permettrait à la RDC d'utiliser les ports de l'Océan indien qui sont le débouché naturel des produits du Congo oriental plutôt que ceux de l'Océan atlantique, à plus de 1600 km de là ». L'initiative française, provoque un tollé à Kinshasa.

Les Maï-Maï annoncent l'arrêt des hostilités avec le CNDP. 17 janv 2000 Le commandant de la 8ème région militaire des FARDC au Nord-19 janv Kivu annonce l'ouverture d'un « centre de brassage » à Mushake 2000 (Nord-Kivu) pour accueillir les combattants du CNDP et les miliciens Maï-Maï du PARECO (Patriotes résistants congolais) désireux d'intégrer l'armée nationale. Un contingent rwandais estimé à environ 2000 hommes entre en 20 janv. RDC, « sous le commandement de l'armée congolaise » selon la 2000 ministre rwandaise de l'Information, et « dans le cadre de l'accord du 5 décembre (...) pour ramener la paix et la stabilité dans la région ». Louis Michel déclare au nom de l'Union Européenne qu'il s'agit du « début de la solution aux problèmes de la région des Grands Lacs. » La MONUC, tenue à l'écart des opérations militaires conjointes contre les FDLR, exige la prise en compte de « la protection des civils et le respect du droit humanitaire ». Selon le porte-parole du gouvernement congolais, « les opérations pour désarmer les FDLR doivent durer de dix à quinze jours. » Arrestation de Laurent Nkunda au Rwanda; le général déchu 22 janv. lors de son passage de la frontière au moment l'opération conjointe 2000 des forces congolaises et rwandaises de reprise du contrôle du territoire conquis par le CNDP. La MONUC annonce qu'elle va donner « un appui logistique » 28 janv. 2009 aux FARDC. Joseph Kabila annonce que le processus d'extradition de Laurent 31 janv Nkunda est en cours. L'« accord de Ihussi » consacre la fin 2000 « officielle » de la guerre du Kivu. La nouvelle direction du CNDP fait savoir que son combat se 7 janv. poursuivra « par des moyens purement politiques [...] dans le respect de la Constitution et des lois de la RDC». La MONUC estime que près de 800 ex-combattants des FDLR 12 janv. et leurs familles ont quitté le Nord-Kivu pour rentrer au Rwanda. Les 1500 premiers soldats rwandais quittent le territoire de la 25 janv. RDC, ils seront suivis par d'autres le 26 ; dans la soirée du 25, une cérémonie officielle à Goma célèbre l'alliance nouvelle entre Rwandais et Congolais ; Charles Mwando Nsimba, ministre

La ministre rwandaise des Affaires étrangère ajoute que l'opération menée depuis le 20 janvier contre les FDLR a « offert un espoir de paix durable et de stabilité dans la région ». Selon le général Numbi, l'opération « Umoja Wetu (« notre unité » en swahili) aurait fait 153 morts parmi les quelques 5000 FDLR dont 1300 combattants et leurs familles, ajoutant que « l'ennemi n'a pas été totalement détruit mais ses capacités opérationnelles ont été sensiblement réduites »

23 mars 2009,

À Goma, en présence du médiateur de l'ONU et du représentant de la MONUC, le gouvernement congolais et Le CNDP signent un accord de paix prévoyant la transformation du CNDP en parti politique, la libération des membres de l'ex-rébellion détenus par les autorités congolaises et la promulgation par Kinshasa d'une loi d'amnistie des anciens rebelles.

Le President congolais doit faire face à la colère d'une opinion très anti-rwandaise, ainsi qu'à celle du président de l'Assemblée nationale, Vital Kamerhe, furieux de ne pas avoir été prévenu de la mise en œuvre du plan de l'accord rwando-congolais du 5 décembre.

25 mars 2009 Pressé par J. Kabila Vital Kamerhe, démissionne de ses fonctions de président de l'Assemblée nationale.

26 mars

Visite de Nicolas Sarkozy à Kinshasa. En échange de l'appui français à sa politique de réconciliation, Joseph Kabila conclue différents accords avec la France : Areva obtient la prospection des mines d'uranium de RDC, Vinci remporte l'appel d'offres pour la rénovation de l'aéroport de N'Djili, des conditions favorables pour l'implantation de France Télécom, des Ciments Lafarge, d'Alstom (pour la réhabilitation de la centrale hydroélectrique d'Inga II), de Suez et de Veolia pour l'eau et l'électricité.

Une fois les opérations militaires rwando-congolaises contre les FDLR terminées, les FDLR en regagnent leurs fiefs du Nord-Kivu, en se livrant à des représailles contre les civils congolais accusés de complicité avec les FARDC et l'armée rwandaise. L'ONU estime à 30 000 les personnes qui ont dû fuir le retour des FDLR.

17 avril 9-10 mai 2000

Les FDLR incendient 250 maisons à Luofu (Nord-Kivu).

L'Attaque nocturne de Busunguri (Territoire de Walikale, Nord-Kivu) par les FDLR, provoque la mort de 62 personnes, et blesse 25 autres.

de chacun ».

de la Défense de la RDC estime que « le Rwanda et la RDC

peuvent bâtir un avenir commun dans la paix et la souveraineté

Le bilan d'une attaque par les FDLR d'un village au Sud-Kivu est 14 mai de 90 morts.

30 juin-1er Au cours d'un affrontement entre les FARDC et les FDLR, le village de Miriki est incendié, 130 maisons ont brûlé.

Un rapport de Human Rights Watch intitulé « Les soldats violent, 16 juillet les commandants ferment les yeux » accuse le commandement des FARDC de couvrir ou d'être complice de crimes sexuels « endémiques » en RDC. Depuis janvier, affirme HRW, les cas de viols au Nord et au Sud-Kivu « ont doublé ou triplé ».

Après la désignation, en juin, par le Rwanda de son ambassadeur 25 juillet en RDC, le ministre congolais des Affaires étrangères, Alexis 2000 Tambwe, annonce la nomination d'un ambassadeur de la RDC à Kigali.

Rencontre à Goma des présidents Kagamé et Kabila qui, selon бaoût le communiqué final « ont passé en revue toutes les questions 2000 d'intérêt commun » et ont «décidé de relancer les activités de la grande commission mixte Rwanda-RDC qui est restée en veilleuse depuis plus de 21 ans [...] afin de marquer une toute nouvelle ère et de renforcer leurs relations bilatérales ».

2000

30 nov.

2000

340

10-11 août Hillary Clinton est accueillie à Kinshasa. La Secrétaire d'État américaine insiste auprès de ses interlocuteurs sur la nécessité de lutter contre la corruption. A Goma elle rencontre le président congolais, affirmant avoir eu avec lui « une discussion très franche » au sujet des violence sexuelles que subissent les femmes du Kivu.

Publication d'un rapport exposant en particulier les réseaux internationaux de soutien des FDLR. En application de l'extension de son mandat, le groupe d'experts recommande « aux importateurs, aux industries de transformation et aux consommateurs des produits minéraux d'exercer toute la précaution voulue concernant l'achat, la source (y compris les mesures à prendre pour déterminer l'origine des produits minéraux), l'acquisition et le traitement des produits minéraux provenant de la République démocratique du Congo ».

Cette extension du mandat ramène le débat sur ce sujet au niveau où il était en 2002 : les opérateurs économiques extérieurs achetant des ressources naturelles congolaises sont tenues responsables ou au moins co-responsables de la poursuite du conflit en RDC, parce qu'ils rapportent de l'argent sans lequel les belligérants seraient impuissants.

Fevr. 2010 Lancement de l'opération Amani Leo avec la MONUC, dernière opération de stabilisation de l'Est.

Mai 2010 La MONUC devient MONUSCO et voit son mandat prolongé jusqu'au 30 juin 2011.

A la veille des cérémonies du cinquantenaire de l'indépendance iuin du pays, assassinat de Floribert Chebeya défenseur des droits de l'homme de renommée internationale. Cette nouvelle fragilise les autorités.

Juin/juil : décision du FMI en faveur de l'allégement de la juillet dette congolaise.

A la suite du lobbying d'ONG surtout américaines visant à 21 Tuill. supprimer les « minéraux de sang » dont le commerce est censé 2010 rendre possible des crimes de guerre en RDC, le président Barack Obama promulgue une loi qui assortit le commerce des minéraux d'exigences de transparence et de divulgation des paiements. La nouvelle législation peut aussi être interprétée comme un embargo masqué car elle ne concerne pas seulement le Kivu ou la RDC, mais tous les pays voisins : l'Angola, la Zambie, la Tanzanie, le Burundi, le Rwanda, l'Ouganda, le Soudan, la République centrafricaine, la République du Congo (Brazzaville).

La CEI rend public le calendrier électoral 2010-2013 (présidentielles août et législatives : nov 2011-fev 2012, provinciales juin-juil 2010, locales repoussées à 2013).

Publication du rapport des Nations unies sur le mapping des oct. 2010 crimes commis entre 1993 et 2003 en RDC. Ce rapport qui allègue que le Rwanda serait coupable de crime de génocide en RDC est fortement critiqué pour sa partialité, sa méthode d'enquête et ses conclusions.

iany. 2011 Sur l'initiative du Président Joseph Kabila, le Parlement congolais adopte une proposition de révision constitutionnelle (notamment révision de l'art. 71 qui instaure une élection présidentielle à un seul tour avec une majorité simple) au lieu d'une élection a deux tours, avec majorité absolue. L'opposition récuse le motif de réduire le coût du scrutin invoqué pour justifier cette révision institutionnelle, et dénonce une manoeuvre du Président sortant pour être réélu plus facilement face à une opposition divisée.

Fevr 2011 Des assaillants attaquent à Kinshasa la résidence du Président Joseph Kabila et un camp de l'armée.

Mars 2011 Mise en place de la CENI, qui prévoit un réaménagement du calendrier électoral.

30 avr. Parution du nouveau calendrier électoral : la CENI annonce finalement que l'unique tour du scrutin présidentiel se tiendra le lundi 28 novembre 2011, en même temps que les élections législatives.

déc. La proclamation des résultats de l'élection présideniell, initialement prévu le 6 décembre 2011. est repoussée. Le 9 décembre, dans l'après-midi, la CENI annonce les résultats provisoires mais proclame Joseph Kabila vainqueur.

Ces résultats sont rejetés par l'opposition. Étienne Tshisekedi s'est auto-proclamé président élu. Il refuse de saisir la Cour suprême de Justice, considérant qu'elle est trop proche du candidat sortant. Le 12 décembre, Vital Kamerhe dépose un recours en annulation auprès de la Cour suprême de Justice (CSJ).

Le 16 décembre 2011, en avance sur le calendrier prévu et en toute discrétion, la CSJ rejette la demande d'annulation du scrutin et proclame officiellement Joseph Kabila Kabange Président de la République démocratique du Congo. Plus tôt dans la journée, les chefs d'État de la région des Grands Lacs réunis en sommet à Kampala (Ouganda), ont reconnu l'élection de Joseph Kabila. De son côté, la communauté internationale reconnaît qu'il y a eu des irrégularités dans ce scrutin présidentiel mais que ces irrégularités n'ont pas changé l'ordre des résultats.

Le Conseil de sécurité proroge jusqu'au 30 juin 2013 le mandat de la Mission de l'ONU pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO). Aux termes de cette résolution 2053, «le Conseil met au centre du mandat de la Mission, la protection des civils et la réforme du secteur de la sécurité ». Il parle aussi de la lutte contre la mutinerie du Mouvement M-23 et des futures élections provinciales et locales en RDC.

juill. 2012 Le M23 contrôle Bunagana et Rutshuru.

Publication d'un rapport définitif établi par un groupe d'experts des Nations-Unies animé par Steve Hege affirmant que le Rwanda continue de soutenir la rébellion M23 dans l'Est de la RDC. Les ONG Human Rights Watch et International Crisis Group reprennent ces accusation, et la communauté internationale dénonce l'implication du Rwanda dans ce conflit. Le Rwanda nie les allégations contenues dans ce rapport en affirmant qu'il a été établi sur base de rumeurs et des ouïes-dire et en démontrant que Steve Hege, proche des FDLR, n'est pas neutre mais bien partisan dans l'élaboration du rapport et de ses conclusions.

9 nov. La RDC lance un ultimatum de 14 jours au M23 pour désarmer.
2012 Les combats reprennent dans le territoire de Rutshuru, au nord de Goma, tenu par le M23.

20 nov. Le 20 novembre, le Conseil de sécurité adopte à l'unanimité, la résolution 2076 dans laquelle il demande « le retrait immédiat du M·23 de la ville de Goma, de stopper ses avancées et de déposer les armes de manière permanente »

Le M23 prend le contrôle de Goma.

21 nov.

2012

La Cour Pénale internationale (CPI) relance le dossier de l'arrestation de Bosco Ntanganda et Sylvestre Mudacumura32. Le même jour, pour ramener la paix dans cette région de l'Est de la RDC, le président de la RDC Joseph Kabila rencontre à Kampala ses homologues rwandais, le président Paul Kagame et ougandais, le président Yoweri Museveni. Les trois présidents font une déclaration commune appelant les combattants du M23 à se retirer de la ville de Goma, ce que ces derniers refusent car ils exigent avant tout retrait que le président de la RDC Joseph Kabila accepte de les rencontrer et de dialoguer afin de trouver une issue à cette guerre

22 nov. La ville de Sake, à l'ouest de Goma, tombe sous le contrôle du M_{23} .

2013 Signature à Addis-Abeba, d'un accord de paix par les pays de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs. Le général Sultani Makenga destitue Jean-Marie Runiga, de la présidence du M23. Des combats opposent dans la province du Nord-Kivu des composantes pro-Makenga et pro-Runiga du M23. A la base de la scission : Makenga accuse Runiga de soutenir le général en fuite Bosco Ntaganda, recherché par la Cour pénale internationale (CPI). Runiga a accusé Makenga d'avoir pactisé avec le chef de l'Etat, Joseph Kabila, pour « torpiller » les pourparlers de paix en cours à Kampala.

27 févr. Les pays membres de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL) décident de délivrer un certificat d'origine des minerais, aux lutter contre l'exploitation et le commerce illégal des minerais.

9 mars Nouveaux combat entre composantes du M23 aux alentours de la base militaire de Rumangabo, fief du général Makenga, et de Kibumba, nouveau quartier-général de Jean-Marie Runiga.

15-16 mars 640 soldats du groupe de Runiga se réfugient au Rwanda dont plusieurs officiers et Jean-Marie Runiga, président politique du M23.

18 mars Bosco Ntaganda demande son transfert à la CPI depuis l'ambassade des Etats-Unis à Kigali. Selon la procureure de la CPI, celui-ci sera transféré d'ici le 22 mars.

Vers une deuxième tragédie?

Où l'on apprend comment la BNP finançait le génocide des Tutsi rwandais et comment les forces génocidaires sont aujourd'hui toujours soutenues, au risque d'une nouvelle catastrophe.

« À LA PREMIÈRE GUERRE, ÇA N'EST LA FAUTE DE PERSONNE ; À LA DEUXIÈME GUERRE, CE DOIT ÊTRE LA FAUTE DE QUELQU'UN ; LA TROISIÈME GUERRE, C'EST MA FAUTE À MOI, ET MA FAUTE À MOI, TOUT LE MONDE LA VOIT. »

Boulat Okoudjava

CE TEXTE A ÉTÉ INITIALEMENT PUBLIÉ DANS MAINTENANT N° 26/27, PRINTEMPS 1999.

Alors qu'en France on s'occupe d'enterrer l'enquête de la mission d'information parlementaire, que se passe-t-il au Rwanda, cinq ans après le génocide ? Les rapports d'une commission d'enquête de l'ONU, trouvables sur Internet, permettent de se faire une idée de la question.

Les chemins de la vérité sont, aujourd'hui, d'un étrange ésotérisme. Connectez vous à l'internet et tapez l'adresse suivante : http://www.un.org, vous arriverez sur le site des Nations Unies. Ne vous découragez pas. Pour la facilité de l'entendement, vous pourrez choisir la version en français. Apparaîtront alors une multitude de sous dossiers. Aussi curieux que cela puisse sembler, vous devrez choisir alors parmi les lettres